

rapport financier annuel

2000

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000



rapport financier annuel

2000

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE



Déposé au Service du greffe
de la Ville de Montréal,
le 30 mars 2001

Préparé par le Service
des finances et du
contrôle budgétaire
Division de la comptabilité
et du contrôle

LE PRIX CANADIEN D'EXCELLENCE DES RAPPORTS FINANCIERS

attribué à la

Ville de Montréal,
Québec

pour son rapport
financier annuel de
l'exercice terminé
le 31 décembre 1999

La GFOA (Government Finance Officers Association),
qui regroupe des représentants gouvernementaux
des États-Unis et du Canada, attribue le Prix
canadien d'excellence des rapports financiers
aux administrations municipales dont les
rapports financiers annuels se conforment
au haut degré de qualité exigé
par le programme.



Anne Spray Kinsey

Président

Jeffrey L. Esler

Directeur Général

PRIX CANADIEN D'EXCELLENCE DES RAPPORTS FINANCIERS

La GFOA (Government Finance Officers Association of the United States and Canada) a décerné son prix canadien d'excellence des rapports financiers à la Ville de Montréal pour son rapport financier annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 1999. L'objectif de ce prix d'excellence est d'encourager les administrations municipales du Canada à présenter des états financiers de qualité et d'offrir aux responsables de la publication de ces rapports la possibilité d'être reconnus par leurs pairs et, au besoin, de recevoir l'aide technique de ces derniers.

Le prix canadien d'excellence des rapports financiers est décerné aux administrations municipales dont le rapport annuel est jugé conforme, en substance, aux critères d'évaluation de la GFOA.

Les états financiers d'une administration municipale doivent présenter une information financière et des commentaires qui excèdent, en qualité, les principes comptables généralement reconnus. Par conséquent, conformément au principe de l'exposé complet, clair et véridique, les états financiers doivent montrer que les responsables ont véritablement tenté de communiquer fidèlement la situation financière de l'administration municipale, d'améliorer l'aptitude des administrations municipales à communiquer l'information financière et de combler les attentes des utilisateurs.

Le prix d'excellence est décerné pour une seule année. L'administration municipale de Montréal croit que son rapport financier annuel de l'an 2000 respecte toujours les critères d'évaluation de la GFOA et compte donc le soumettre pour l'obtention d'un prix d'excellence.

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Pierre Bourque

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

**Michael
Applebaum**
Notre-Dame-de-
Grâce

Carl Baillargeon
Louis-Hébert

**Maurice
Beauchamp**
Saint-Sulpice

Kettly Beauregard
Marie-Victorin

**Serge-Éric
Bélanger**
Sault-au-Récollet

Hasmig Belleli
Ahuntsic

Sonya Biddle
Décarie

**Philippe
Bissonnette**
Saint-Paul

André Cardinal
Plateau-Mont-Royal

**Jacques
Charbonneau**
Louis-Riel

Aimé Charron
Rivière-des-Prairies

**Giovanni De
Michele**
Marc-Aurèle-Fortin

Mary Deros
Parc-Extension

**Jean-Guy
Deschamps**
Tétreaultville

Richer Dompierre
Maisonneuve

Noushig Eloyan
L'Acadie

Sammy Forcillo
Saint-Jacques

Jean E. Fortier
Darlington

Helen Fotopulos
Mile End

Marcel Grégoire
Rosemont

Hélène Jolicoeur
Laurier

Sylvain Lachance
Villeray

Serge Lajeunesse
Sainte-Marie

Pierre Lapointe
Fleury

Luc Larivée
Hochelaga

Denise Larouche
Bourbonnière

Ivon Le Duc
Honoré-Beaugrand

Gérard Legault
Cartierville

**Pierre-Yves
Melançon**
Côte-des-Neiges

Marius Minier
Pointe-aux-Trembles

Pierre Paquin
Émard

Benoît Parent
Pierre-De Coubertin

Colette Paul
La Rousselière

**Jean-François
Plante**
Père-Marquette

Michel Plante
Bout-de-l'Île

Achille Polcaro
Jarry

Germain Prigent
Saint-Henri

Michel Prescott
Jeanne-Mance

François Purcell
Saint-Édouard

Marvin Rotrand
Snowdon

Nicole Roy-Arcelin
Jean-Rivard

Claire St-Arnaud
Longue-Pointe

Anie Samson
Octave-Crémazie

Jeremy Searle
Loyola

Marcel Sévigny
Pointe-Saint-Charles

Paolo Tamburello
Saint-Michel

Richard Théorêt
Lorimier

Nicole Thibault
Étienne-Desmarteau

Frank Venneri
François-Perrault

Gerry Weiner
Peter-McGill

Saulie Zajdel
Victoria

COMITÉ EXÉCUTIF



Pierre Bourque
Maire



Jean E. Fortier
Président
du comité exécutif



Noushig Eloyan
Vice-présidente
du comité exécutif



Mary Deros
Membre du comité exécutif



Denise Larouche
Membre du comité exécutif



Ivon Le Duc
Membre du comité exécutif



Pierre Paquin
Membre du comité exécutif



Paolo Tamburello
Membre du comité exécutif



Gerry Weiner
Membre du comité exécutif



Saulie Zajdel
Membre du comité exécutif

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS ASSOCIÉS

Kettly Beauregard
Sonya Biddle
Richer Dompierre
Pierre-Yves Melançon
François Purcell
Nicole Roy-Arcelin
Anie Samson

Maurice Beauchamp
Médiateur

COMMISSIONS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DE MONTRÉAL

Présidente Hasmig Belleli	Membres substitués Serge-Éric Bélanger Claire St-Arnaud
Vice-président Michel Prescott	Anie Samson Richard Théorêt
Membres Carl Baillargeon Kettly Beauregard Sylvain Lachance Marius Minier Colette Paul Jean-François Plante Jeremy Searle	

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES AUX CITOYENS	COMMISSION DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Président Sylvain Lachance	Présidente Colette Paul
Vice-président Germain Prigent	Vice-président Marvin Rotrand
Membres Kettly Beauregard Serge-Éric Bélanger André Cardinal Serge Lajeunesse Pierre Lapointe Achille Polcaro Nicole Thibault	Membres Carl Baillargeon Hasmig Belleli Philippe Bissonnette Marcel Grégoire Gérard Legault Michel Plante Frank Venneri
Membre d'office Pierre Bourque, maire	Membre d'office Pierre Bourque, maire

ADMINISTRATION DE LA VILLE

Guy Coulombe
DIRECTEUR GÉNÉRAL

APPROVISIONNEMENT
ET SOUTIEN TECHNIQUE
André Murphy
Directeur par intérim

BUREAU
DU VÉRIFICATEUR
Guy Lefebvre
Directeur
et vérificateur

CONTENTIEUX
Suzanne Jalbert
Directrice
et avocate en chef

CULTURE
Danielle Rondeau
Directrice

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET URBAIN
Fabien Cournoyer
Directeur

ÉQUIPEMENTS
SCIENTIFIQUES
Michel Lamontagne
Directeur

FINANCES
ET CONTRÔLE
BUDGÉTAIRE
André Delisle
Directeur

GREFFE
Diane Charland
Directrice et greffière

HABITATION
Denis Quirion
Directeur

IMMEUBLES
André Blain
Directeur

PARCS, JARDINS
ET ESPACES VERTS
Lise Cormier
Directrice

PERSONNEL
Michel Brousseau
Directeur

PRÉVENTION
DES INCENDIES
Alain Michaud
Directeur

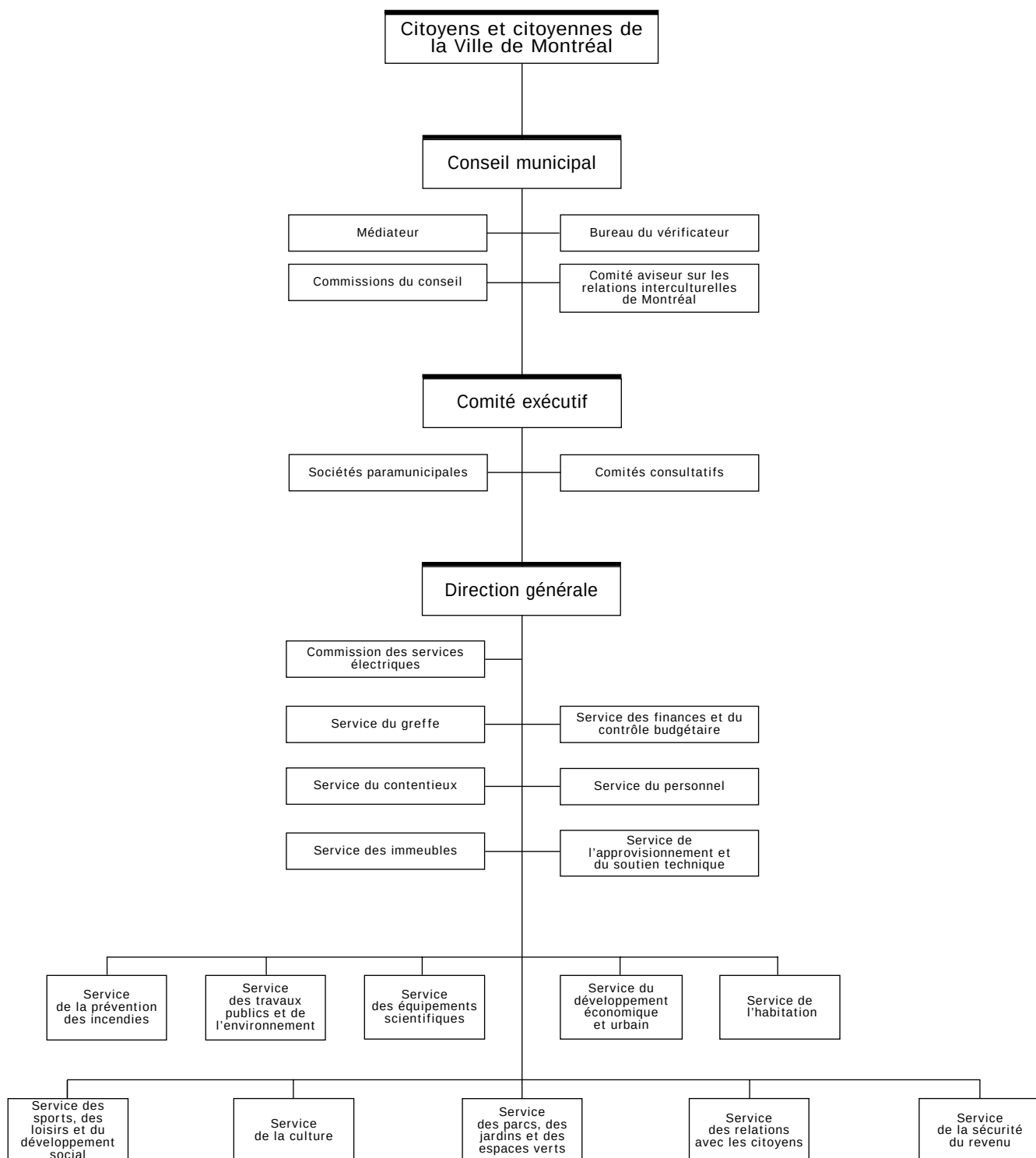
RELATIONS
AVEC LES CITOYENS
Paul Bourret
Directeur

SÉCURITÉ DU REVENU
Robert Guay
Directeur

SPORTS, LOISIRS ET
DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Stella Guy
Directrice

TRAVAUX PUBLICS ET
ENVIRONNEMENT
Johanne Falcon
Directrice

STRUCTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

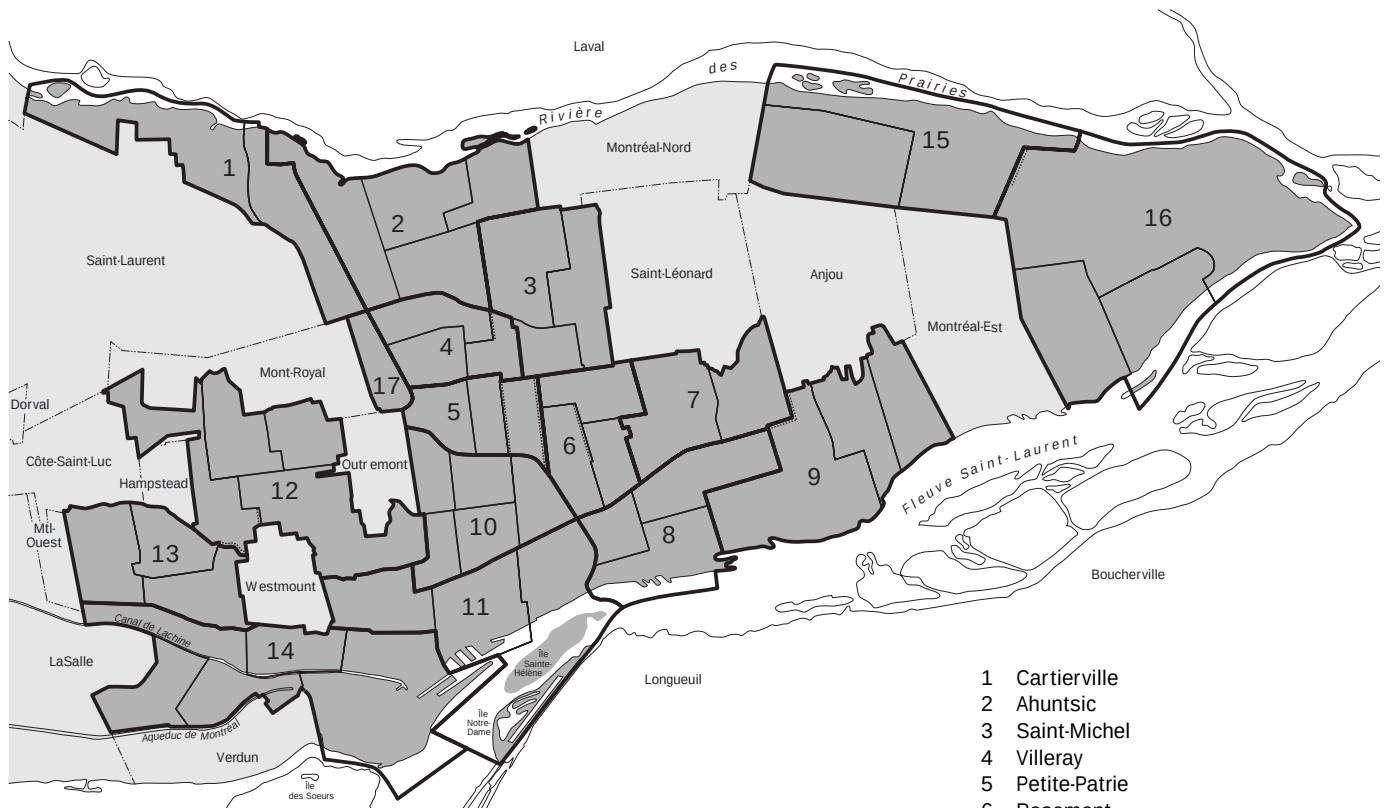


CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES MUNICIPALES

1	Cartierville	19	Bourbonnière	40	Hochelaga
2	L'Acadie	20	Rosemont	41	Maisonneuve
3	Ahuntsic	21	Lorimier	42	Pierre-De Coubertin
4	Saint-Sulpice	22	Plateau-Mont-Royal	43	Louis-Riel
5	Fleury	23	Laurier	44	Longue-Pointe
6	Sault-au-Récollet	24	Mile End	45	Honoré-Beaugrand
7	Saint-Michel	25	Jeanne-Mance	46	Tétreaultville
8	Jean-Rivard	26	Peter-McGill	47	Marc-Aurèle-Fortin
9	François-Perrault	27	Côte-des-Neiges	48	Rivière-des-Prairies
10	Villeray	28	Darlington	49	Pointe-aux-Trembles
11	Octave-Crémazie	29	Victoria	50	La Rousselière
12	Jarry	30	Snowdon	51	Bout-de-l'Île
13	Parc-Extension	31	Notre-Dame-de-Grâce		
14	Saint-Édouard	32	Loyola		
15	Père-Marquette	33	Décarie		
16	Louis-Hébert	34	Émard		
17	Étienne-Desmarteau	35	Saint-Paul		
18	Marie-Victorin	36	Saint-Henri		
		37	Pointe-Saint-Charles		
		38	Saint-Jacques		
		39	Sainte-Marie		



QUARTIERS

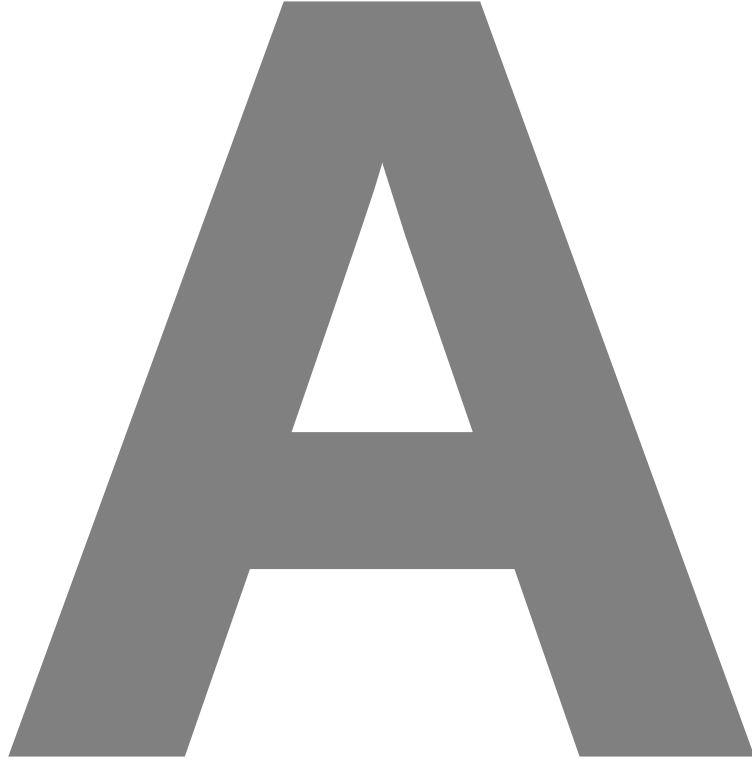


- 1 Cartierville
- 2 Ahuntsic
- 3 Saint-Michel
- 4 Villeray
- 5 Petite-Patrie
- 6 Rosemont
- 7 Nouveau-Rosemont
- 8 Hochelaga-Maisonneuve
- 9 Mercier
- 10 Plateau-Mont-Royal
- 11 Ville-Marie
- 12 Côte-des-Neiges
- 13 Notre-Dame-de-Grâce
- 14 Sud-Ouest
- 15 Rivière-des-Prairies
- 16 Pointe-aux-Trembles
- 17 Parc-Extension



Table des matières

	Page
A • Introduction	
Mot du maire	A13
Mot du président du comité exécutif	A14
Structure politique	A15
Information financière	A16
B • Information financière – États financiers	
Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière	1
Rapport du vérificateur de la Ville	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers	
Bilan	4
État des activités financières	5
État des activités d'investissement	6
États des surplus et des fonds réservés	7
État du coût des services municipaux	8
État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme	10
État de l'évolution de la situation financière	11
Notes et tableaux complémentaires	12
Tableau 1 – Détail du bilan	30
Tableau 2 – Détail de l'état des activités financières	32
Tableau 3 – Dépenses de fonctionnement par objet	34
Tableau 4 – Dette à long terme	35
Tableau 5 – Excédent des dépenses d'investissement sur le financement permanent	39
Tableau 6 – Dette directe et indirecte et dépenses d'investissement à financer à long terme	40
C • Information financière – Renseignements supplémentaires	
Analyse des revenus	41
Analyse des dépenses de fonctionnement	42
Analyse des dépenses d'investissement selon leur nature	44
Mouvement des placements du fonds d'amortissement	45
Mouvement de l'actif à long terme	46
Mouvement de la dette à long terme	47
Échéance de la dette à long terme	48
D • Information complémentaire et statistiques	
Évaluation imposable équivalente	51
Évaluation foncière (cinq exercices)	51
Évolution de certains taux de taxation	52
Imposition et perception de contributions foncières incluant les répartitions des améliorations locales (cinq exercices)	52
Imposition et perception de la taxe d'eau et de services et de la taxe d'affaires (cinq exercices)	52
État des activités financières (cinq exercices)	53
États des surplus et des fonds réservés (cinq exercices)	54
Dépenses de fonctionnement par objet (cinq exercices)	55
Analyse des dépenses d'investissement selon leur nature (cinq exercices)	56
Dette directe et indirecte et dépenses d'investissement à financer à long terme (cinq exercices)	57
Montréal en chiffres	60
Statistiques générales	61



MOT DU MAIRE

Au cours des six dernières années, les décisions que nous avons prises ont toujours été guidées par la nécessité de tout mettre en œuvre afin d'améliorer la compétitivité de Montréal. L'atteinte de notre objectif passait notamment par un assainissement des finances publiques. Le présent rapport financier annuel témoigne éloquemment des résultats de notre démarche.

Notre performance à ce chapitre est fondée, d'une part, sur la rigueur de la gestion que nous exerçons et, d'autre part, sur le renforcement de l'économie montréalaise qui a influencé, et de façon marquante, les résultats de cet exercice financier.

Les revenus provenant de la taxation affichent une hausse appréciable, et ce, même si pour une cinquième année de suite, en l'an 2000, aucun des taux de taxes n'avait été haussé. La construction, notamment dans le secteur résidentiel, a contribué à un accroissement de la richesse foncière tandis que la vitalité de l'économie montréalaise a favorisé l'occupation d'un nombre sans cesse croissant de locaux commerciaux. À la fin de l'exercice, la valeur des locaux commerciaux inoccupés avait diminué de 70 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

Au cours de cet exercice, nous avons également pu réaliser des économies non récurrentes qui, au nom d'une saine gestion, ont été utilisées afin de parachever le redressement financier de la Société de développement de Montréal, notre société paramunicipale immobilière.

Plus que jamais, les résultats de ce dernier exercice financier constituent une invitation à poursuivre dans la voie que nous suivons depuis maintenant six ans.

Le maire,



Le 30 mars 2001



MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

La rigueur de notre gestion et les gestes que nous avons faits afin de favoriser le développement économique de notre ville portent fruit. L'excédent de 59,7 M\$ affiché à la fin de ce dernier exercice financier est le plus important des six dernières années.

La vitalité de l'économie montréalaise a entraîné une croissance des revenus supérieure à celle qui avait été anticipée lors de la préparation du budget annuel. Au chapitre des taxes foncières, les revenus ont dépassé de 7,1 M\$ les prévisions, alors qu'une demande accrue de permis de construire a été à la source de revenus additionnels de 3 M\$. L'occupation d'un nombre sans cesse croissant de locaux commerciaux nous a permis, dans une large part, de toucher des revenus de taxation non prévus de 19,8 M\$. L'activité toujours soutenue du marché immobilier a, pour sa part, contribué à une croissance des revenus des droits sur les mutations immobilières de 9,8 M\$ supérieurs aux prévisions.

Tous ces revenus additionnels ont pu contribuer à l'excédent puisqu'à la clôture de cet exercice financier, les dépenses globales ont été sensiblement au même niveau que celles prévues, et ce, grâce à un contrôle adéquat exercé tout au long de l'année.

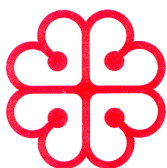
Le rapport financier montre enfin que nous avons amélioré l'état de nos surplus affectés et non affectés qui atteignent maintenant 106 M\$. Quant à la dette à long terme dont la Ville est directement responsable, elle a diminué de 57 M\$ par rapport à l'année précédente. Depuis 1994, c'est un montant de 176 M\$ qui a été retranché de notre dette.

Ce bilan positif nous permet donc d'envisager l'avenir avec optimisme.

Le président du comité exécutif,



Le 30 mars 2001



Structure politique

La Ville de Montréal est régie par une charte et par les lois de l'Assemblée nationale du Québec. Elle est dirigée par un conseil municipal qui exerce le pouvoir législatif. Le comité exécutif, pour sa part, administre la Ville.

Le conseil municipal

Le conseil municipal est l'autorité décisionnelle ultime de la Ville. Les 51 membres du conseil sont élus au suffrage universel, tous les quatre ans, dans leur district électoral respectif. Les conseillers et les conseillères adoptent les règlements municipaux et les résolutions ayant trait notamment au budget, à l'imposition des taxes, au programme triennal d'immobilisations, aux emprunts, à l'attribution de certains contrats, aux transactions immobilières, au zonage et à la circulation.

Le comité exécutif

Le comité exécutif gère et administre les biens, les revenus et les affaires de la Ville. Le comité est composé du maire et de neuf membres du conseil municipal. Ces membres sont nommés par le conseil sur recommandation du maire. Le comité exécutif prépare le budget annuel et les rapports d'affectation des crédits qu'il soumet par la suite au conseil municipal.

Toute proposition doit, pour être soumise au conseil municipal, avoir reçu l'approbation du comité exécutif. Le comité exécutif recommande les transactions immobilières. Il autorise les appels d'offres et l'attribution de contrats dans les limites de sa compétence et exerce tous les pouvoirs qui lui sont expressément délégués par le conseil municipal.

Les commissions permanentes du conseil

Le conseil municipal a créé, par règlement, la Commission des finances et du développement économique et la Commission de l'administration et des services aux citoyens.

Chaque commission se compose de neuf membres du conseil municipal, dont le maire qui est membre d'office. À l'exception de ce dernier, les membres des commissions sont nommés par le conseil, sur recommandation du maire, pour un mandat de deux ans. Pour chacune des commissions, le conseil désigne un président et un vice-président. Ce dernier ne doit pas être membre du parti comptant le plus grand nombre de conseillers municipaux.

Ces commissions procèdent, à la demande du conseil, à l'étude des prévisions budgétaires des services municipaux et des sociétés paramunicipales et de tout autre sujet que détermine le conseil. À la suite de ces études, chaque commission fait au conseil les recommandations qu'elle juge appropriées.

Le directeur général

La charte de la Ville stipule que le directeur général est le fonctionnaire principal de la Ville et qu'il a autorité sur tous les autres fonctionnaires de la Ville. Il est responsable de l'administration de la Ville et, à cette fin, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la Ville.

Plus précisément, il coordonne la préparation du budget et du programme triennal d'immobilisations. Il évalue, en matière de fiscalité, la compétitivité de la Ville. Il prépare les directives générales sur la gestion des ressources humaines, financières, technologiques et matérielles. Il analyse les rapports périodiques des services sur leurs activités et leur budget.

Information financière

1- SITUATION ÉCONOMIQUE

L'emploi dans la région métropolitaine de Montréal est demeuré stable au cours de l'an 2000. L'économie montréalaise a tout de même été bien servie par le développement de nouveaux produits et par la forte croissance des livraisons manufacturières dans les secteurs de l'aéronautique et des télécommunications. Par rapport à sa population, Montréal est actuellement la quatrième grande région métropolitaine en Amérique du Nord pour ce qui est du niveau d'emploi offert dans l'industrie de la haute technologie dont les grands secteurs sont ceux des technologies de l'information, de la biopharmaceutique et de l'aérospatial.

La croissance constatée dans ces secteurs économiques a entraîné une légère amélioration de la situation de l'emploi des résidents de Montréal, et ce, malgré les pertes d'emploi dans l'industrie du vêtement qui traverse une période difficile depuis 1998. Ainsi, le taux d'emploi est passé de 53,9 % à 54,2 % dans la ville de Montréal alors qu'il a grimpé de 59,7 % à 61,1 % dans la région métropolitaine.

La construction est appelée à croître, particulièrement dans la ville de Montréal. Deux grands projets ont stimulé la construction non résidentielle : le Quartier international et la Cité du multimédia. Dans le Quartier international, 239 M\$ sont investis dans l'agrandissement du Palais des congrès et 103 M\$ dans la construction du nouveau siège administratif de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Dans la Cité du multimédia, plusieurs projets sont en cours, dont ceux de Cognicase et de Motorola qui représentent des investissements de plus de 600 M\$.

Des investissements importants sont aussi prévus dans le secteur institutionnel de la santé. Montréal bénéficiera ainsi des retombées résultant de la réalisation, au coût de 1 500 M\$, des nouveaux centres hospitaliers universitaires de McGill et de l'Université de Montréal.

La croissance actuelle a des assises plus solides que par le passé. L'exportation d'avions et de matériel de communications explique l'expansion actuelle. Les compagnies d'aviation remplacent une partie de leur flotte par des jets régionaux, un marché dominé par Bombardier. Les compagnies de téléphone et les fournisseurs d'accès Internet reconstruisent leurs infrastructures de communication en utilisant la fibre optique, une industrie où Nortel se positionne bien. Cependant, cette croissance sera tempérée par le recul des industries traditionnelles de Montréal, comme le vêtement, qui ressentiront le ralentissement de l'économie américaine.

2- FAITS SAILLANTS

Une réorganisation municipale d'importance

L'année 2000 fut marquante pour la Ville de Montréal. Il y a d'abord eu la création de la Communauté métropolitaine de Montréal. Puis, un nouveau pacte fiscal a été conclu entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Enfin, peu avant la fin de l'année, le projet de loi 170 prévoyant notamment l'unification des 28 municipalités de l'île de Montréal était adopté. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2002, Montréal deviendra une nouvelle entité qui désignera tout le territoire de l'île.

C'est le 16 juin 2000 qu'a été sanctionnée la loi instituant la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dont le mandat est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Le territoire de la CMM est formé de celui de 105 municipalités et il correspond à peu près à celui de la région métropolitaine de recensement (RMR). La création de la CMM et l'unification des municipalités de l'île signifient que la Communauté urbaine de Montréal (CUM), créée il y a plus de 30 ans, mettra fin à ses activités le 31 décembre 2001.

La mise en place de la Communauté métropolitaine de Montréal est l'un des éléments importants de la réorganisation municipale dans la région de Montréal. En effet, l'organisme régional a comme responsabilité d'assurer l'harmonisation et la cohérence des activités de développement économique, social et culturel de l'agglomération montréalaise. La loi accorde à la Communauté la compétence dans plusieurs domaines, notamment l'aménagement du territoire, le développement économique, le logement social, les équipements, les infrastructures, les services et les activités à caractère métropolitain, le transport en commun, le développement artistique et culturel, l'assainissement de l'air et des eaux et la gestion des matières résiduelles. Essentiellement, l'exercice de cette compétence se fera sur le plan de la planification et de la coordination. La création de cet organisme signifie également qu'il y aura désormais un partage plus équitable de frais qui, traditionnellement, étaient assumés par les seuls contribuables montréalais.

Les affaires de la Communauté métropolitaine de Montréal sont administrées par un conseil de 28 membres. Le maire de la Ville de Montréal est le président de la Communauté. La loi institue également à la Communauté un comité exécutif de huit membres.

À la suite de la signature d'une entente financière et fiscale entre le gouvernement du Québec et les deux grandes unions municipales, un nouveau pacte fiscal a finalement été conclu à la fin de l'été entre le gouvernement et les municipalités.

Information financière

2- FAITS SAILLANTS (suite)

Par cette entente, le gouvernement du Québec versera à ses partenaires municipaux un montant de 1 500 M\$ sur six ans, soit jusqu'à la fin de 2005. Avant la fin de cette entente, de nouvelles discussions devront être entreprises en prévision des exercices subséquents. Parmi les principales mesures faisant partie de ce nouveau pacte fiscal figurent :

- l'abolition de la compensation de taxes versée par le gouvernement à des municipalités pour les entreprises de télécommunications, de gaz et d'électricité;
- l'augmentation des paiements tenant lieu de taxes pour les réseaux supérieurs et les écoles;
- l'annulation de la contribution devant être faite par les municipalités au fonds de financement des activités locales géré par le gouvernement du Québec.

En l'an 2000, l'impact de la conclusion de ce pacte fiscal a permis à Montréal de réaliser des économies de 10,9 M\$. La conclusion de ce pacte et la création de la Communauté métropolitaine de Montréal ont aussi permis de trouver des solutions permanentes de remplacement à la contribution temporaire de 53,6 M\$ versée par le gouvernement du Québec pour la Société de gestion Marie-Victorin et qui venait à échéance en l'an 2000.

C'est le 15 novembre 2000 que la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, Mme Louise Harel, a fait connaître le projet de réorganisation municipale dans l'île de Montréal. Dans le cadre de cette réorganisation, la loi prévoit la création, au 1^{er} janvier 2002, de la nouvelle ville de Montréal regroupant la Communauté urbaine de Montréal et toutes les municipalités de l'île pour former une municipalité unique comprenant 27 arrondissements. Neuf de ces arrondissements sont issus du territoire actuel de la ville de Montréal et les 18 autres, des municipalités de banlieue.

De quelque 2 100 M\$, en l'an 2000, le budget de 2002 de la nouvelle ville de Montréal devrait être de quelque 3 400 M\$. La loi prévoit un partage entre la nouvelle ville et les arrondissements. Seule la nouvelle ville disposera des pouvoirs de taxation et d'emprunt. C'est elle également qui sera responsable des immobilisations. Elle établira le plan triennal d'immobilisations, en assumera le financement et sera responsable de leur partage, selon les besoins exprimés par les arrondissements.

Développement économique et urbain

Pour faciliter la réalisation de projets d'investissements importants dans son économie locale, la Ville offre des services professionnels ainsi qu'une participation financière à l'intérieur de divers programmes de subventions. À cet égard, la Ville assure un soutien auprès d'une clientèle de près de 450 entreprises et promoteurs immobiliers et offre une expertise-conseil auprès de 60 associations de commerçants représentant quelque 15 000 lieux d'affaires.

Le « Programme opération commerce » encourage les propriétaires et les locataires des quartiers ciblés par le programme à construire, agrandir ou rénover leurs bâtiments ainsi que les locaux commerciaux qu'ils abritent. Ces subventions s'inscrivent dans le contexte d'une démarche globale de revitalisation de certaines artères commerciales. En l'an 2000, un montant de 3,7 M\$ a été versé pour soutenir 157 projets qui ont nécessité des investissements immobiliers d'environ 15 M\$.

Le « Programme de coopération industrielle » vise l'amélioration de la position concurrentielle de Montréal comme lieu d'implantation d'entreprises industrielles. En vertu de ce programme, la Ville rembourse pendant une période de cinq ans l'augmentation des taxes foncières découlant de la réalisation des travaux de construction ou de rénovation d'un immeuble industriel. Au cours de l'exercice financier de l'an 2000, la Ville a déboursé 9,6 M\$ pour soutenir 130 projets qui ont généré des investissements de près de 65 M\$.

Conformément à une nouvelle entente négociée avec le ministère de la Culture et des Communications pour les années 2000 à 2005, la Ville a injecté cette année près de 4,5 M\$ dans des projets de mise en valeur de bâtiments patrimoniaux, dont la moitié est remboursée par le ministère. Cette entente, d'une portée de 50 M\$, a permis la restauration de plusieurs bâtiments et prévoit un nouveau programme de soutien financier aux fouilles archéologiques pour les propriétaires et les promoteurs du Vieux-Montréal.

Par l'entremise de ses nombreux programmes, la Ville contribue directement ou indirectement à l'avancement ou à la réalisation de plusieurs projets d'envergure comme ceux de la Cité du multimédia et du Quartier international de Montréal. Par ailleurs, la Ville a poursuivi ses efforts afin de favoriser le développement aux abords du canal de Lachine et d'assurer l'implantation du Centre de recherche en aérospatial dans le contexte du programme de développement de l'Université de Montréal.

D'autre part, les investissements étrangers dans des activités reliées à l'industrie cinématographique et télévisuelle ont atteint 300 M\$ cette année, comparativement à 215 M\$ en 1999. Il s'agit d'une augmentation de 40 %.

Information financière

2- FAITS SAILLANTS (suite)

Des investissements majeurs pour l'amélioration de la qualité des services à la population

Le programme triennal d'immobilisations reflète la volonté de la Ville d'atteindre des objectifs qui s'inspirent d'une philosophie de développement durable qui consiste à favoriser le développement économique de la métropole et d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

En tenant compte d'une participation financière des gouvernements du Canada et du Québec conformément à un nouveau programme tripartite d'infrastructures, des investissements en immobilisations de 314 M\$ étaient prévus pour l'année 2000. L'entrée en vigueur du programme tripartite n'ayant pas eu lieu comme prévu en 2000, la Ville a néanmoins procédé à des travaux requérant des investissements de 178,9 M\$.

Comme les grands réseaux d'infrastructures sont à la base même du fonctionnement harmonieux du milieu urbain, la Ville a accordé priorité à la remise en état de ces réseaux afin de maintenir la qualité des services et de réduire les frais associés à l'entretien d'infrastructures parfois déshuées. Cette volonté s'est traduite par des investissements importants dans les programmes de construction et de réhabilitation de rues (36,6 M\$), de trottoirs (19 M\$), de ponts et de tunnels (17,6 M\$) ainsi que dans des infrastructures des réseaux d'aqueduc et de drainage (12,6 M\$).

Pour l'embellissement du milieu urbain, la Ville et ses principaux partenaires ont réalisé des investissements de plus de 10 M\$ dans des projets de développement et de modification du réseau des conduits souterrains, ce qui a permis d'éliminer des poteaux et des fils aériens, et ce, conformément aux orientations et aux politiques de la Ville.

Dans ses efforts pour préserver la qualité de l'environnement, la Ville a fait des investissements importants dans la construction d'installations visant à réduire les effets associés à la disposition des neiges usées (4 M\$) et dans l'aménagement de nouveaux éco-centres pour le recyclage de diverses matières (1 M\$).

Enfin, elle a investi dans la construction et la réhabilitation de bâtiments (36 M\$) ainsi que dans l'acquisition de matériel roulant (8,5 M\$) et de biens mobiliers (7,9 M\$).

Habitation

L'amélioration de la qualité de vie et de l'habitat dans les quartiers de Montréal, surtout ceux où les besoins se font davantage sentir, de même que le soutien au développement résidentiel et à l'accession à la propriété sont au cœur des interventions municipales en habitation. La réalisation de ces grands objectifs passe par l'utilisation d'un ensemble de programmes spécifiques qui touchent tant les bâtiments existants que la construction neuve. Certains de ces programmes sont essentiellement municipaux, d'autres sont conjoints avec les gouvernements et, enfin, la Ville agit à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec dans l'administration de certains programmes strictement gouvernementaux.

Les programmes touchant l'habitation administrés par la Ville s'adressent à la fois à des constructeurs, des acheteurs, des propriétaires et des locataires. Le nombre de personnes qui bénéficient directement de ces programmes est estimé à environ 7 000 par année. Conjuguée à un contexte économique favorable, l'intervention de la Ville en habitation a contribué à soutenir le marché résidentiel. Tous les indicateurs de l'activité résidentielle témoignent du dynamisme du marché montréalais : augmentation des mises en chantier, valorisation du recyclage, baisse des taux d'inoccupation, raffermissement du marché de la revente et augmentation des permis de construire.

Le programme de revitalisation des quartiers centraux a été reconduit en avril pour une quatrième année, avec un budget de 16 M\$. En l'an 2000, ce programme a servi, entre autres, à la rénovation de près de 576 logements, dont plus de la moitié dans des bâtiments vacants, à l'amélioration de la sécurité de 1 340 logements et à l'aménagement de 794 nouveaux logements dont plus du tiers résulte de la transformation ou de la reconstruction de bâtiments non résidentiels.

À des fins de développement résidentiel, l'opération « Habiter Montréal » assure la mise en valeur de la réserve foncière de la Ville par la vente de terrains municipaux. Les 10 projets en cours de réalisation comptent 2 700 logements, représentant une valeur foncière de 320 M\$.

Avec l'entrée en vigueur, en août dernier, d'un nouveau programme, « Rénove-atout », la Ville veut inciter les nouveaux propriétaires à réaliser des travaux de modernisation de leurs bâtiments locatifs à valeur foncière peu élevée. Ce programme, qui permettra la rénovation de plus de 4 200 logements d'ici à 2003, bénéficie d'un budget global de 8,7 M\$, dont 2,2 M\$ proviennent d'un plan d'action conjoint avec le gouvernement du Québec sur les interventions d'appoint dans des quartiers ciblés.

Par ailleurs, la Ville considère le logement communautaire à la fois comme un levier d'intervention pour revitaliser le cadre bâti et un moyen de répondre aux besoins de logement des citoyens à faible revenu. Afin de contrer la hausse des coûts de construction, diverses mesures ont été prises avec la Société d'habitation du Québec pour favoriser la réalisation de ce type de projets. Ainsi, les projets approuvés en l'an 2000, dans le cadre du Programme « Accès-logis », totalisent plus de 550 logements, dont 112 pour les personnes âgées en légère perte d'autonomie.

Information financière

2- FAITS SAILLANTS (suite)

La culture

La Ville persiste dans ses efforts pour assurer le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle. Son engagement dans le développement et la promotion du milieu musical s'est poursuivi. Dans le cadre des activités de la Chapelle historique du Bon-Pasteur, la tenue de plus de 150 concerts a permis de joindre près de 18 000 spectateurs et visiteurs. Plus de 40 concerts y ont été donnés par des centaines de jeunes musiciens en formation, en collaboration avec la Société Radio-Canada, la *Canadian Broadcasting Corporation*, le Conservatoire de musique de Montréal, les universités de Montréal et McGill et quelques écoles privées. Quant au programme estival de concerts et de spectacles dans les parcs, il a suscité la participation de plus de 100 000 spectateurs.

En collaboration avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et dans le contexte de son plan d'action relatif à l'accueil et à l'intégration en français dans les quartiers de Montréal, près de 6 200 adultes et enfants ont participé à plus de 600 rencontres organisées lors des activités « Contact » et « Mots partagés ».

Dans les bibliothèques, l'accès gratuit au réseau Internet a été élargi grâce à des dons ayant permis d'ajouter 25 postes de consultation. De plus, la Ville a terminé les travaux de développement d'un nouveau système informatisé, nommé Gulliver, qui sera implanté dans tout le réseau des bibliothèques. Ce système offrira une plus grande convivialité d'utilisation et d'accès à l'information. Son déploiement, qui sera entrepris en 2001, sera complété dans tout le réseau au coût de 3 M\$ d'ici l'an 2003. La moitié de ce coût sera financée par le ministère de la Culture et des Communications.

Parcs et espaces verts

Le début du millénaire vient confirmer l'équation entre espaces verts et amélioration sensible de la qualité du milieu de vie. L'attrait du Montréal vert et du Montréal bleu compte de plus en plus dans le choix des entreprises et des citoyens de s'établir à Montréal.

Dans le cadre du volet Montréal vert, l'année 2000 a été exceptionnelle. Des investissements de plus de 4,9 M\$ ont été réalisés en vertu du programme de réaménagement des parcs anciens afin d'adapter ceux-ci aux nouveaux besoins exprimés par les clientèles des quartiers. D'autres investissements, cette fois de 1,5 M\$, ont été faits au cours de la première phase du programme des quartiers ciblés. Ils ont notamment permis d'améliorer l'image de certains quartiers, contribuant de la sorte à accroître la qualité de vie des citoyens.

Sur le plan de l'horticulture et de l'entretien des parcs, la Ville a effectué la plantation de 600 000 fleurs dans les espaces publics et de 1 000 nouveaux arbres pour poursuivre la reconstitution du parc horticole à la suite du verglas de 1998. D'ailleurs, pour la qualité des arrangements floraux réalisés sur son territoire, Montréal a remporté une des plus hautes distinctions, soit quatre fleurs sur un maximum de cinq, lors du concours canadien d'embellissement *Collectivités en fleurs 2000*.

En ce qui concerne le volet Montréal bleu, les abords du canal de Lachine ont fait, en l'an 2000, l'objet d'importantes transformations visant à réaménager la trame urbaine. Quelque 10,3 M\$ ont été investis, notamment, dans l'amélioration de la circulation piétonnière autour du marché Atwater, dans l'aménagement du parc Victor-Rousselot, dans la construction du viaduc Peel ainsi que dans la réfection des rues de la Commune et Peel qui relient le Vieux-Montréal au centre-ville.

Sports, loisirs et développement social

L'accessibilité, la diversité et la qualité des services offerts constituent les fondements qui, depuis nombre d'années, guident la Ville dans ses interventions dans les domaines du sport, des loisirs et du développement social. Ces fondements étant toujours au cœur de ses préoccupations, Montréal tend donc à adapter son offre de service aux nouvelles réalités montréalaises.

C'est ainsi que la Ville a élaboré un plan d'intervention triennal pour assurer le maintien en bon état des espaces de jeu, lesquels doivent répondre aux besoins d'une clientèle en constante croissance. À titre d'exemple, en réponse aux besoins de quelque 8 000 adeptes de soccer, 14 nouveaux terrains ont été aménagés en l'an 2000. Dans le réseau des arénas, des efforts substantiels ont été faits afin d'améliorer le service à la clientèle. Les heures d'ouverture ont, entre autres, été modifiées afin de tenir compte des réalités de chacun des milieux.

Pour répondre davantage aux besoins des familles durant la saison estivale, la Ville a assuré un soutien technique à plus de 130 clubs de vacances dans leurs démarches de financement auprès du gouvernement fédéral pour les projets carrière-été et a accordé une subvention additionnelle à 13 de ces organismes partenaires.

Sur le plan de la sécurité publique, la Ville a accordé une aide financière à des organismes communautaires pour assurer le programme de prévention de la criminalité « Tandem Montréal ». Les interventions visent à assurer la sécurité urbaine des femmes, des enfants et des aînés ainsi que la résolution des problématiques sociales liées à l'itinérance, à la prostitution et aux incivilités. Ce programme a reçu une mention de mérite dans le cadre des prix d'excellence du réseau québécois de Villes et villages en santé.

Information financière

2- FAITS SAILLANTS (suite)

Cette année, ce sont des contributions totalisant 14 M\$ qui ont été faites aux organismes de sports, de loisirs et de développement social. Cette mise en commun des ressources permet ainsi de mieux contribuer au développement de la personne dans ses dimensions physiques, artistiques, intellectuelles et sociales, tout en favorisant le rapprochement des citoyens et des communautés.

3- NOUVELLE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Depuis le 1^{er} janvier 2000, toutes les municipalités du Québec utilisent des règles comptables modifiées ainsi qu'une nouvelle façon de présenter l'information financière, conformément aux dispositions du *Manuel de présentation de l'information financière municipale* produit par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM).

L'application de ces nouvelles pratiques comptables a entraîné deux changements majeurs et a donc pour effet de modifier certains éléments du portrait financier.

Désormais, la comptabilité des transactions financières s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les revenus et les dépenses sont inscrits dans l'exercice financier pour lequel ils s'appliquent, donc sans considérer le moment où les opérations seront réglées par un encaissement ou un décaissement. Pour les transactions relatives aux revenus d'intérêts sur les placements du fonds d'amortissement et les créances à long terme et à la dépense d'intérêts sur la dette à long terme, cette méthode de comptabilité d'exercice ne s'applique que depuis le 1^{er} janvier 2001.

Un deuxième changement d'importance est l'introduction de l'amortissement pour l'ensemble des actifs immobilisés, un élément qui n'implique aucune sortie de fonds. En vertu de cette méthode, une partie du coût des actifs immobilisés est imputée annuellement à l'état du coût des services municipaux.

Des mesures transitoires ont été prévues afin d'atténuer les effets de ces changements. Le MAMM permet ainsi aux municipalités d'échelonner sur plusieurs années l'impact financier de ces modifications. Pour la majorité des transactions, l'étalement ne peut excéder 20 ans; certaines ne peuvent cependant dépasser cinq ans.

En ce qui concerne la Ville de Montréal, les effets de ces modifications sont décrits à la note 3 des présents états financiers.

Par ailleurs, le MAMM a reporté l'application des normes relatives à la comptabilisation des régimes de retraite et à la consolidation des états financiers des villes et des sociétés qui sont sous leur contrôle. Toutefois, depuis plusieurs années, la Ville comptabilise à son bilan le passif relatif aux régimes de retraite et comptabilise dans ses dépenses le déficit d'exploitation de ses sociétés paramunicipales et ce, même si elle n'est pas tenue de le faire, en fonction des pratiques actuelles édictées par le MAMM.

La Ville favorise la présentation de l'information financière selon les meilleures pratiques de la profession comptable.

4- RÉSULTATS DE 2000

Activités financières

(en milliers de dollars)	2000		1999
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus	2 068 247	2 131 293	2 065 593
Dépenses de fonctionnement et autres activités financières	2 110 971	2 110 371	2 044 087
Excédent (déficit) des activités financières avant affectations	(42 724)	20 922	21 506
Affectations	40 126	38 743	8 495
Excédent (déficit) avant financement à long terme	(2 598)	59 665	30 001
Financement à long terme des dépenses de fonctionnement	2 598		6 889
Excédent net		59 665	36 890

Information financière

4- RÉSULTATS DE 2000 (suite)

Les revenus et les dépenses de 1999 ont été reclassés afin de les rendre comparables à ceux de 2000 qui ont été comptabilisés selon les nouvelles normes du ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000.

Les données budgétaires cumulent les prévisions adoptées par le conseil municipal en décembre 1999 ainsi que les autorisations de dépenses à même les surplus au bilan du 31 décembre 1999.

Les revenus de l'exercice terminé le 31 décembre 2000 ont dépassé de 63 M\$ les prévisions budgétaires. L'amélioration de la situation économique et l'augmentation du taux d'occupation des locaux commerciaux ont contribué à obtenir des revenus de taxes foncières, de taxes d'eau, de services et d'affaires de 27 M\$ supérieurs aux prévisions originelles. D'autre part, la hausse enregistrée dans les compensations financières reçues des entreprises de télécommunication, de gaz et d'électricité et celles liées aux immeubles gouvernementaux ont généré des revenus additionnels de près de 5 M\$ pour la Ville. Par ailleurs, la hausse enregistrée dans le volume des transactions immobilières sur le territoire de la Ville et l'augmentation des intérêts liés à l'accroissement des excédents de trésorerie durant l'exercice financier 2000 ont permis de générer plus de 20 M\$ additionnels en revenus de mutations immobilières et d'intérêts.

La comparaison entre les dépenses budgétisées et les dépenses réelles montre un écart non matériel. Cet écart est le résultat d'excédents et d'économies budgétaires. Les excédents des dépenses réelles sur les dépenses budgétisées les plus significatifs sont les suivants : le coût du déneigement (24 M\$), la prise en charge des déficits accumulés des sociétés paramunicipales (38 M\$) et l'amortissement accéléré des règles transitoires (22 M\$) à la suite de l'entrée en vigueur des nouvelles normes du MAMM. Quant aux économies, elles sont dues principalement à la non-réalisation du programme tripartite d'infrastructure (34 M\$), au report à l'an 2001 de subventions à la restauration résidentielle et industrielle (19 M\$), à la réduction de la contribution au fond spécial de financement des activités locales (11 M\$) et à la rectification à la baisse des sommes requises pour les contestations de taxes et les pertes de perception (18 M\$).

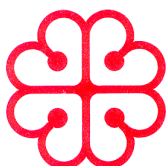
L'excédent net de 59,7 M \$ pour l'exercice est attribuable principalement à la bonne performance enregistrée au chapitre des revenus. Ce montant est presque entièrement affecté à des réserves pour dépenses futures, dont 31,8 M\$ sont déjà prévus au budget de l'exercice 2001. À la date du bilan, le 31 décembre 2000, les surplus affectés et non affectés atteignent 106 M\$, comparativement à 87 M\$, un an plus tôt.

B

Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière

En vertu de l'article 730 de la charte, le rapport financier annuel de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000 a été préparé par le directeur du Service des finances et du contrôle budgétaire et a été déposé au Service du greffe de la Ville le 30 mars 2001.

Les états financiers, présentés dans ce rapport, ont été préparés en tenant compte de la charte de la Ville et de certaines particularités de la comptabilité municipale, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états.



Pour évaluer certains faits et opérations, l'administration municipale a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative. Les renseignements financiers supplémentaires et statistiques contenus dans l'ensemble du rapport financier annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

L'administration municipale a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers reposent sur des registres comptables fiables.

Le conseil municipal exerce tous les pouvoirs de la Ville alors que le comité exécutif veille à l'administration des affaires courantes de la Ville. Le conseil s'est aussi doté de deux commissions permanentes qui examinent tout sujet qu'il leur réfère.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur de la Ville et par deux vérificateurs externes dont les services ont été retenus par le conseil municipal.

Guy Coulombe
Directeur général

André Delisle
Directeur
Service des finances et
du contrôle budgétaire

Montréal, le 30 mars 2001

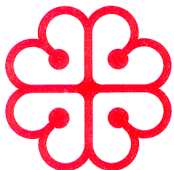
Ville de Montréal

Bureau du vérificateur
Direction

333, rue Saint-Antoine Est
Bureau 510
Montréal (Québec) H2X 1R9

Rapport du vérificateur de la Ville

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal



Selon les dispositions de l'article 733 de la charte, j'ai vérifié le bilan de la Ville de Montréal au 31 décembre 2000 et les états des activités financières, des activités d'investissement, des surplus et des fonds réservés, du coût des services municipaux, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2.

Le vérificateur de la Ville,



Guy Lefebvre, CA

Montréal, le 30 mars 2001

Rapport des vérificateurs

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de la Ville de Montréal au 31 décembre 2000 et les états des activités financières, des activités d'investissement, des surplus et des fonds réservés, du coût des services municipaux, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis et du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les explications et les renseignements qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Ville, ces états financiers sont rédigés de manière à donner, à tous les égards importants, une image fidèle des affaires de la Ville au 31 décembre 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2.



G. André Harel, FCA
de la firme
Harel Drouin Gallant Dupuis
Société en nom collectif
Comptables agréés



Sylvio De Rose, CA
de la firme
Samson Bélair / Deloitte & Touche, S.E.N.C.
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 30 mars 2001

Bilan

Au 31 décembre 2000

		(en milliers de dollars)	
	Notes	2000	1999
ACTIF			
À court terme			
Encaisse et placements		275 266	164 730
Placements – Fonds d'amortissement	4	144 979	131 780
Débiteurs	5	177 874	168 819
Stock		10 877	10 718
Tranche exigible des créances à long terme	7	17 373	
Dépenses reportées		1 380	2 760
		627 749	478 807
Placements	4	46 210	48 396
Placements – Fonds d'amortissement	4	670 530	686 485
Propriétés immobilières destinées à la revente		153 712	156 629
Avances et prêts à des sociétés paramunicipales et filiale	6	82 632	81 325
Créances à long terme	7	114 214	
Immobilisations	8	2 329 658	4 045 799
		4 024 705	5 497 441
PASSIF			
À court terme			
Créditeurs, provisions et charges à payer	10	471 187	331 313
Revenus reportés		89 263	86 942
Versements exigibles sur la dette à long terme	11	157 889	209 976
		718 339	628 231
Subventions reportées	8	319 717	
Dette à long terme	11	2 518 071	2 471 180
Obligation nette – Régimes de retraite	12	1 560 700	1 579 300
		5 116 827	4 678 711
AVOIR DES CONTRIBUABLES			
Surplus non affecté		6 635	11 000
Surplus affecté	13	99 400	75 954
Excédent – Fonds de services internes			114 698
Fonds réservés		6 523	5 714
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	14	510 564	2 271 098
		623 122	2 478 464
Montant à pourvoir dans le futur – Régimes de retraite	12	(1 560 700)	(1 579 300)
Montant à pourvoir dans le futur – Autres	15	(154 544)	(80 434)
		(1 715 244)	(1 659 734)
Engagements et éventualités	20		
		4 024 705	5 497 441

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des activités financières

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)				
	Notes	2000		1999
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Taxes		1 356 104	1 383 305	1 354 068
Paielements tenant lieu de taxes		211 230	216 270	212 199
Autres revenus de sources locales		343 775	386 188	369 934
Transferts		157 138	145 530	129 392
		<u>2 068 247</u>	<u>2 131 293</u>	<u>2 065 593</u>
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale		263 614	241 411	250 247
Sécurité publique		411 566	408 596	388 641
Transport		330 035	350 979	333 028
Hygiène du milieu		170 706	175 439	176 546
Santé et bien-être		69 012	67 953	64 837
Aménagement, urbanisme et développement		133 621	156 370	118 268
Loisirs et culture		271 900	281 364	269 962
Frais de financement – Intérêts nets	16	166 847	156 165	170 613
Contribution au fonds spécial de financement des activités locales		46 832	35 920	46 832
		<u>1 864 133</u>	<u>1 874 197</u>	<u>1 818 974</u>
Autres activités financières				
Frais de financement – Capital	16	197 997	209 887	192 495
Transfert à l'état des activités d'investissement	17	48 841	26 287	32 618
		<u>246 838</u>	<u>236 174</u>	<u>225 113</u>
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières		<u>2 110 971</u>	<u>2 110 371</u>	<u>2 044 087</u>
Excédent (déficit) des activités financières avant affectations		<u>(42 724)</u>	<u>20 922</u>	<u>21 506</u>
Affectations				
Surplus non affecté		2 169	2 169	1 089
Surplus affecté		37 957	37 957	9 359
Fonds réservés			(1 383)	(1 953)
		<u>40 126</u>	<u>38 743</u>	<u>8 495</u>
Excédent (déficit) avant financement à long terme		<u>(2 598)</u>	<u>59 665</u>	<u>30 001</u>
Financement à long terme des dépenses de fonctionnement		2 598		6 889
Excédent net		<u>2 598</u>	<u>59 665</u>	<u>36 890</u>

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des activités d'investissement

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)			
	Note	2000	1999
		Budget	Réalisations
			Réalisations
Sources de financement			
Transfert de l'état des activités financières		48 841	26 287
Autres sources			
Surplus affecté			458
Fonds réservés			574
Autres – Créditeurs			2 783
Emprunts à long terme émis		271 618	220 276
		320 459	250 378
Dépenses d'investissement			
Administration générale		14 061	8 634
Sécurité publique		6 326	4 554
Transport		176 192	102 600
Hygiène du milieu		53 913	31 384
Santé et bien-être		5	3
Aménagement, urbanisme et développement		17 367	17 834
Loisirs et culture		52 595	38 777
	18	320 459	203 786
Excédent (déficit) des activités d'investissement			46 592
			(21 853)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États des surplus et des fonds réservés

Exercice terminé le 31 décembre 2000

SURPLUS

(en milliers de dollars)

	Note	Activités financières		Activités d'investissement		Solde
		Virement de	Virement à	Virement de	Virement à	
NON AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 1999						11 000
Affectation – Activités financières			(2 169)			(2 169)
Affectation – Surplus affecté		1 368	(63 229)			(61 861)
Excédent net		59 665				59 665
NON AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2000		61 033	(65 398)			6 635
AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 1999	13					75 954
Affectation – Activités financières			(37 957)			(37 957)
Affectation – Activités d'investissement					(458)	(458)
Affectation – Surplus non affecté		63 229	(1 368)			61 861
AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2000	13	63 229	(39 325)		(458)	99 400
SURPLUS – Solde au 31 décembre 2000		124 262	(104 723)		(458)	106 035

FONDS RÉSERVÉS

(en milliers de dollars)

	Solde au 99-12-31	Activités financières		Activités d'investissement		Solde au 00-12-31
		Virement de	Virement à	Virement de	Virement à	
Parcs et terrains de jeux	4 888	1 291			(574)	5 605
Unités de stationnement	826	92				918
	5 714	1 383			(574)	6 523

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État du coût des services municipaux

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

	Dépenses de fonctionnement	Frais de financement
Dépenses		
Administration générale	241 411	5 683
Sécurité publique	408 596	1 989
Transport	350 979	49 347
Hygiène du milieu	175 439	22 664
Santé et bien-être	67 953	82
Aménagement, urbanisme et développement	156 370	52 048
Loisirs et culture	281 364	24 352
Frais de financement – Intérêts nets	156 165	(156 165)
Contribution au fonds spécial de financement des activités locales	35 920	
	1 874 197	

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État du coût des services municipaux (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2000

Amortissement		Subventions de fonctionnement	Perte sur dispositions	Services rendus aux organismes municipaux	Coût des services municipaux
Immobilisations	Subventions reportées				
6 161	(538)	(3 823)	930		249 824
3 912	(218)	(9 248)			405 031
64 851	(6 247)	(2 478)		(2 575)	453 877
33 906	(3 091)	(3 223)	179	(26 711)	199 163
138	(12)	(67 708)			453
21 867	(1 402)	(8 727)			220 156
35 569	(4 474)	(31 752)			305 059
					35 920
166 404	(15 982)	(126 959)	1 109	(29 286)	1 869 483

État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme

Exercice terminé le 31 décembre 2000

		(en milliers de dollars)	
	Note	2000	1999
Solde au début d'exercice		2 271 098	2 144 571
Redressement au 1 ^{er} janvier	3	(1 808 201)	
Solde redressé		462 897	2 144 571
Ajouter			
Acquisitions d'immobilisations		178 917	156 621
Acquisitions de propriétés immobilières destinées à la revente		4 687	10 650
Acquisitions de placements à long terme		202 578	185 915
Amortissement des subventions reportées		15 982	
Émission de créances à long terme		26 958	
Émission de prêts à long terme		1 349	204
Remboursement de la dette à long terme		224 691	127 253
Autres			
Excédent (déficit) des activités d'investissement		46 592	(21 853)
Fonds du Complexe environnemental Saint-Michel			3 285
Fonds de services internes			11 053
Créditeurs		89	
		701 843	473 128
Déduire			
Dispositions et radiations d'immobilisations		2 066	57 453
Dispositions de propriétés destinées à la revente		7 604	3 124
Dispositions de placements à long terme		203 735	107 575
Amortissement des immobilisations		166 404	50 751
Encaissement de créances à long terme		14 780	
Encaissement de prêts à long terme			39
Subvention pour investissement		12 008	
Émission de dettes à long terme			
Activités d'investissement		220 276	111 043
Activités financières			6 889
Autres			
Solde des règlements d'emprunts fermés porté au fonds d'amortissement		22 957	8 018
Créditeurs		2 783	
Variation du montant à pourvoir – Perte sur change		652	5 057
Perte (gain) sur fluctuation du change		818	(3 255)
Fonds des conduits souterrains – Fonds de retraite		93	(93)
		654 176	346 601
Solde à la fin de l'exercice		510 564	2 271 098

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de la situation financière

Exercice terminé le 31 décembre 2000

		(en milliers de dollars)	
	Notes	2000	1999
Activités de fonctionnement			
Excédent net		59 665	36 890
Dépenses de fonctionnement financées par emprunt			(6 889)
Éléments de financement et d'investissement imputés au résultat			
Contributions au fonds d'amortissement		179 621	173 897
Transfert à l'état des activités d'investissement		26 287	32 618
Remboursement de la dette à long terme		20 956	19 678
Encaissement de créances à long terme		(14 780)	
Subventions à l'acquisition d'immobilisations		(4 748)	(5 808)
Dispositions d'immobilisations		(2 446)	(2 673)
Avances et prêts aux sociétés paramunicipales			(39)
		264 555	247 674
Éléments n'affectant pas les liquidités			
Affectations		(38 743)	(8 495)
Amortissement des mesures transitoires	15	27 829	
Amortissement des dépenses reportées		1 380	1 082
Amortissement des revenus reportés		(7 354)	(5 387)
Amortissement des immobilisations			7 384
Solde de prix de vente à recevoir		697	
Autres		247	
		248 611	242 258
Variation nette des autres éléments à court terme	19	36 040	135 928
		284 651	378 186
Activités d'investissement			
Dispositions de placements		205 634	109 715
Encaissement de créances à long terme		14 780	
Dispositions d'immobilisations		12 121	6 943
Acquisitions de placements		(202 578)	(185 915)
Acquisitions d'immobilisations		(178 917)	(156 621)
Émission de créances à long terme		(26 958)	
Achats de propriétés immobilières destinées à la revente		(4 687)	(10 650)
Avances et prêts à des sociétés paramunicipales et filiale		(1 307)	(24)
		(181 912)	(236 552)
Activités de financement			
Produit des emprunts		403 408	221 881
Subventions à l'acquisition d'immobilisations		12 008	5 808
Rachat d'obligations par le fonds d'amortissement		(203 735)	(107 575)
Rachat d'obligations par refinancement		(183 132)	(110 168)
Remboursement de la dette à long terme		(20 956)	(19 678)
		7 593	(9 732)
Évolution des espèces et quasi-espèces		110 332	131 902
Espèces et quasi-espèces au début		162 923	31 021
Espèces et quasi-espèces à la fin		273 255	162 923

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements à court terme du fonds général dont l'échéance est inférieure à trois mois à partir de la date d'acquisition.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2000

1- STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal existant en vertu des lois de la Province de Québec et principalement de la charte de la Ville (1959-1960 chapitre 102 et ses modifications). Elle est dirigée par un conseil et un comité exécutif. La Ville est responsable des activités municipales à caractère local.

Le 1^{er} janvier 2002, en vertu de la Loi 170, *Loi portant réforme de l'organisation territoriale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*, adoptée le 20 décembre 2000 par le gouvernement du Québec, la Ville sera intégrée à la nouvelle Ville de Montréal. Cette municipalité regroupera la Communauté urbaine de Montréal et 28 municipalités et succèdera aux droits, obligations et charges de la Ville de Montréal et des autres composantes.

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES**a) États financiers**

Selon la comptabilité en usage dans les municipalités, la Ville enregistre ses transactions dans différents fonds et états. Les fonds et les états sont établis pour administrer et contrôler les ressources acquises et les dettes contractées pour la réalisation d'activités compte tenu de certains règlements ou restrictions. Un fonds peut comprendre des éléments d'actif, de passif et d'avoir net, des revenus et des dépenses et avoir ses propres pratiques et conventions comptables.

La Ville cumule dans ses états financiers les transactions qui ont été comptabilisées dans les divers fonds et états. Les opérations et les soldes interfonds sont éliminés. Les sommes dont l'utilisation est assujettie à certains règlements ou restrictions sont présentées distinctement.

De plus, en vertu de sa charte, la Ville a constitué des sociétés paramunicipales. Celles-ci sont des sociétés sans but lucratif que la Ville contrôle soit en nommant les membres du conseil d'administration, soit en approuvant les budgets ou en contribuant à l'équilibre budgétaire de leurs opérations. Les états financiers des sociétés paramunicipales et de la filiale ne sont ni cumulés ni consolidés aux états financiers de la Ville.

Les états financiers cumulent les fonds et les états suivants :

i) Fonds et états municipaux*Fonds général*

Le fonds général sert à enregistrer les transactions courantes de la Ville, ainsi que les comptes d'actif et de passif s'y rapportant.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement sert à enregistrer les transactions concernant l'émission de bons ou billets du trésor aux fins de financement temporaire pour un montant n'excédant pas 10 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant.

Fonds d'amortissement

Le fonds d'amortissement sert à enregistrer les transactions relatives aux sommes accumulées en vue du remboursement d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursements annuels.

Fonds des dépenses en immobilisations

Le fonds des dépenses en immobilisations sert à enregistrer les dépenses en immobilisations et toutes autres transactions autorisées par règlements d'emprunt. Le financement temporaire des dépenses en immobilisations, si nécessaire, est assuré par des avances du fonds général, du fonds de roulement ou du fonds d'amortissement.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)*État de l'actif à long terme*

À l'exception des immobilisations des fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel, des conduits souterrains, du matériel roulant et des ateliers et des immeubles, l'état de l'actif à long terme sert à comptabiliser les éléments de l'actif immobilisé acquis par la Ville à même son fonds des dépenses en immobilisations, les biens immobiliers acquis lors de ventes pour défaut de paiement de taxes et les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition. Les prêts et les avances à long terme aux sociétés paramunicipales et à la filiale et les créances à long terme, qui sont financés par règlements d'emprunt, sont aussi présentés à cet état.

État de la dette à long terme

L'état de la dette à long terme sert à comptabiliser les emprunts à long terme contractés par la Ville et à identifier le mode de remboursement de cette dette.

ii) Fonds d'entreprises municipales*Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel*

Le Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel sert à enregistrer les transactions liées à la réception et à l'enfouissement de déchets solides sur le site de l'ancienne carrière Miron.

Fonds des conduits souterrains

Le Fonds des conduits souterrains sert à enregistrer les transactions relatives à la construction, à l'entretien et à l'administration d'un système de conduits souterrains à l'intérieur des limites territoriales de la Ville. L'administration du réseau municipal de conduits souterrains a été déléguée à la Commission des services électriques qui fut créée par la Ville le 27 juin 1910 à la suite d'une loi spéciale du gouvernement du Québec. Les pouvoirs d'emprunt et de gestion des ressources financières n'ont pas été délégués à la Commission par la Ville.

La Ville fixe, d'année en année, le taux des redevances payables par les utilisateurs des conduits de manière à couvrir les coûts d'administration, d'entretien et de financement de ses conduits souterrains.

Fonds des équipements scientifiques

Le Fonds des équipements scientifiques sert à enregistrer les transactions relatives à l'exploitation du Jardin botanique, du Planétarium et du Biodôme. Depuis le 17 décembre 1998, la Ville gère ces équipements à titre de concessionnaire.

Fonds de gestion de la sécurité du revenu

Le Fonds de gestion de la sécurité du revenu sert à enregistrer les transactions relatives aux conventions intervenues entre, d'une part, la Ville et le ministère de la Solidarité sociale et, d'autre part, la Ville, le ministère de la Santé et du Service social et la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre. Ces conventions concernent l'administration, par la Ville, de programmes en matière de sécurité du revenu, d'organisation des services publics d'emploi et de santé communautaire.

iii) Fonds de services internes*Fonds du matériel roulant et des ateliers*

Le Fonds du matériel roulant et des ateliers sert à enregistrer les transactions relatives à l'utilisation des véhicules et des petits outils par les services municipaux.

Fonds des immeubles

Le Fonds des immeubles sert à enregistrer les transactions relatives à l'utilisation d'immeubles et d'installations diverses par les services municipaux.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**b) Méthode de comptabilité**

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les revenus et les dépenses d'un exercice sont constatés lorsque les revenus sont gagnés et les dépenses effectuées sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Certaines transactions spécifiques se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse à l'état des activités financières : les revenus d'intérêts sur les placements du fonds d'amortissement et sur les créances à long terme, la dépense d'intérêts sur la dette à long terme ainsi que les charges relatives aux régimes de retraite.

Les actifs relatifs aux intérêts courus à recevoir et les passifs reliés aux intérêts courus à payer et aux régimes de retraite sont présentés au bilan. La contrepartie de ces éléments est montrée aux postes de montant à pourvoir dans le futur.

c) Placements, avances et prêts

Les placements sont comptabilisés au coût et les avances et prêts à des sociétés paramunicipales et filiale sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. L'escompte ou la prime relatif aux placements est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au compte «placements– fonds d'amortissement» est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursements annuels.

d) Stock

Les marchandises en stock sont comptabilisées au prix coûtant, établi selon la méthode du coût moyen.

e) Propriétés immobilières destinées à la revente

Les propriétés immobilières destinées à la revente sont comptabilisées au prix coûtant.

f) Dépenses reportées

Les dépenses reportées sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les dépenses électorales sont amorties sur une période de quatre ans. Les frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme sont amortis sur la durée des emprunts correspondants.

g) Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût d'origine, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. À l'exception du matériel roulant qui est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux variant de 10 à 55 %, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	
Aqueducs	20 et 40 ans
Égouts	20 et 40 ans
Conduits souterrains	40 ans
Trottoirs	40 ans
Rues	15 à 35 ans
Éclairage, signalisation	20 ans
Ponts, tunnels	20 et 36 ans
Parcs et terrains de jeux	20 ans
Décharge contrôlée de déchets solides	4 à 20 ans
Bâtiments	25 ans
Biens mobiliers	5 ans
Acquisitions diverses	20 ans
Bâtiments loués en vertu de contrats de location-acquisition	25 ans

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

L'amortissement est enregistré à l'état du coût des services municipaux. Les subventions relatives à l'achat des immobilisations sont présentées au bilan à titre de subventions reportées. Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

h) Provision pour contestations de taxes

La provision pour contestations de taxes représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluations foncières ou de valeurs locatives et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

i) Revenus reportés

Lors de la cession d'immobilisations, le produit de cession est comptabilisé aux revenus reportés jusqu'à concurrence du solde de la dette associée au règlement d'emprunt et au résultat pour l'excédent du produit de cession sur ce solde de dette. Ces revenus reportés sont amortis linéairement sur la durée résiduelle du règlement d'emprunt. Les revenus reportés résultant d'une vente de concession sont amortis linéairement sur la durée de l'entente.

j) Surplus affecté

Le surplus peut être affecté par la Ville à des fins diverses.

k) Fonds réservés

En vertu de sa charte, certaines sommes perçues par la Ville doivent être affectées à des comptes spéciaux du fonds général, intitulés fonds réservés à des fins de parcs et de terrains de jeux et à des fins d'unités de stationnement. Ces sommes ne peuvent être utilisées qu'aux fins spécifiques de ces comptes spéciaux.

l) Subventions

Les subventions versées au comptant sont enregistrées à l'état des activités financières. Les subventions pour couvrir les frais de financement sont présentées à titre de revenus lors de l'enregistrement des dépenses de financement correspondantes.

m) Coûts et obligations découlant des régimes de retraite

Les coûts et obligations relatifs aux régimes de retraite des employés de la Ville sont établis à partir d'évaluations actuarielles basées sur des hypothèses actuarielles de même que sur les hypothèses les plus probables de l'avis de l'administration municipale. Les éléments d'actif de ces régimes sont évalués à une valeur axée sur la valeur marchande moyenne établie sur une période de trois ans.

Les coûts des prestations découlant des régimes de retraite pour services courants sont déterminés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec une projection des salaires. Selon cette méthode, la provision actuarielle correspond à la valeur des prestations constituées à l'égard du service crédité à la date de l'évaluation et les cotisations pour le service courant correspondent à la valeur des prestations se constituant dans l'année.

Les coûts découlant des modifications aux régimes de retraite et des ententes pour la liquidation des engagements des anciens règlements des régimes de retraite sont reconnus en fonction de l'estimation actuarielle des sommes devant être versées annuellement.

n) Coûts de fermeture et d'après-fermeture

La Ville assumera, pour une période estimée à 20 ans, les coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Ces coûts correspondent à la valeur actualisée des dépenses de recouvrement et de contrôle et d'entretien des systèmes de biogaz et des produits de lixiviation, déduction faite de la valeur actualisée des intérêts calculés sur les sommes imputées aux exercices précédents. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée des décharges.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**o) Frais de financement**

Les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts contractés sont imputés à l'état des activités financières au poste «frais de financement – Capital». Les revenus de placement du fonds d'amortissement sont appliqués en réduction du poste «frais de financement – Intérêts nets».

p) Transfert à l'état des activités d'investissement

Les revenus de l'exercice servant au financement des investissements sont présentés à titre de transfert à l'état des activités d'investissement.

q) Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de surplus et les fonds réservés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

r) Conversion des devises

Les revenus et dépenses résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur lors des opérations.

Les placements et les emprunts contractés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. La dette faisant l'objet d'une couverture contre les risques de change (swap) est convertie aux taux de change établis selon les conditions de la couverture.

Les remboursements d'emprunt et les versements au fonds d'amortissement relatifs à des emprunts libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes résultant de l'écart entre le taux de conversion original et le taux de conversion à la date du remboursement ou du versement sont imputés aux revenus et dépenses.

La différence entre les gains et pertes résultant de la conversion des éléments monétaires au taux en vigueur à la date du bilan et les gains et pertes de change déjà imputés à l'état des activités financières est présentée à l'avoir des contribuables au poste «montant à pourvoir dans le futur - autres».

s) Présentation des dépenses de fonctionnement

La fonction «administration générale» comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les dépenses sont notamment reliées au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel.

La fonction «sécurité publique» comprend des activités reliées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les dépenses relatives à la surveillance, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

La fonction «transport» comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises.

La fonction «hygiène du milieu» comprend les dépenses relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement.

La fonction «santé et bien-être» comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes.

La fonction «aménagement, urbanisme et développement» comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les dépenses reliées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville.

La fonction «loisirs et culture» comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture.

La fonction «frais de financement – Intérêts nets» groupe les intérêts et autres frais relatifs au financement des activités municipales. Les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement sont présentés à la section des autres activités financières.

La fonction «contribution au fonds spécial de financement des activités locales» représente le coût de transfert imposé par le gouvernement du Québec.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**t) Données budgétaires**

Les données budgétaires relatives aux activités financières cumulent les prévisions adoptées par le conseil municipal en décembre 1999 ainsi que les autorisations de dépenses à même les surplus du bilan au 31 décembre 1999. Les données budgétaires relatives aux activités d'investissement sont tirées du programme triennal d'immobilisations déposé au comité exécutif en novembre 1999.

u) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que l'administration municipale formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés.

3- MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

(en milliers de dollars)

Conformément à la réforme de la comptabilité municipale au Québec, certaines conventions comptables ont été modifiées. L'effet de cette modification sur les comptes d'actifs, de passifs et de l'avoir des contribuables est reconnu en date du 1^{er} janvier 2000 de sorte que les états financiers des exercices antérieurs ne sont pas redressés. Les modifications sont les suivantes :

Revenus de taxes liés aux modifications des rôles d'évaluation

Les revenus de taxes afférents aux modifications des rôles sont comptabilisés en fonction de la date de prise d'effet des certificats émis, plutôt qu'à la date de l'expédition des comptes reflétant ces modifications.

Intérêts courus à recevoir et à payer

Les intérêts courus à recevoir sur les comptes de taxes, sur les placements et sur les créances à long terme ainsi que les intérêts courus à payer sur la dette à long terme sont dorénavant présentés au bilan.

Pertes reliées aux réclamations en justice

Les pertes reliées aux réclamations en justice sont comptabilisées lorsque la direction évalue que le risque d'une perte est probable et que le montant de la perte peut être déterminé avec suffisamment de précision. Antérieurement, ces pertes étaient imputées au résultat lors du règlement des réclamations ou lors du prononcé d'un jugement défavorable.

Créances à long terme

Les subventions à recevoir pour couvrir les frais de financement – Capital sont maintenant comptabilisées à titre de créances à long terme.

Immobilisations

L'ensemble des immobilisations de la Ville sont amorties. Antérieurement, seules les immobilisations du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel et des fonds de services internes étaient amorties. De plus, depuis le 1^{er} janvier, le coût des immobilisations n'est plus majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme.

Subventions reportées

Les subventions relatives aux acquisitions d'immobilisations sont dorénavant comptabilisées à titre de subventions reportées. Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

3- MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(en milliers de dollars)

Au 1^{er} janvier, cette modification de conventions comptables a affecté les postes du bilan comme suit :

	31-12-1999	Modifications	01-01-2000
ACTIF			
Débiteurs	168 819	23 155	191 974
Créances à long terme		119 409	119 409
Immobilisations	4 045 799	(1 726 588)	2 319 211
Autres actifs	<u>1 282 823</u>		<u>1 282 823</u>
	<u>5 497 441</u>	<u>(1 584 024)</u>	<u>3 913 417</u>
PASSIF			
Créditeurs	331 313	128 634	459 947
Subventions reportées		323 691	323 691
Autres passifs	<u>4 347 398</u>		<u>4 347 398</u>
	<u>4 678 711</u>	<u>452 325</u>	<u>5 131 036</u>
AVOIR DES CONTRIBUABLES			
Surplus et fonds réservés	92 668		92 668
Excédent – Fonds de services internes	114 698	(114 698)	
Investissement net dans les éléments d'actifs à long terme	<u>2 271 098</u>	<u>(1 808 201)</u>	<u>462 897</u>
	<u>2 478 464</u>	<u>(1 922 899)</u>	<u>555 565</u>
Montant à pourvoir dans le futur – Régimes de retraite	(1 579 300)		(1 579 300)
Montant à pourvoir dans le futur – Autres	<u>(80 434)</u>	<u>(113 450)</u>	<u>(193 884)</u>
	<u>(1 659 734)</u>	<u>(113 450)</u>	<u>(1 773 184)</u>
	<u>5 497 441</u>	<u>(1 584 024)</u>	<u>3 913 417</u>

Cette modification de conventions comptables, augmentée de l'amortissement des mesures transitoires, a réduit l'excédent net de l'exercice de 24,6 M\$.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

4- PLACEMENTS

(en milliers de dollars)

	2000			1999
	Fonds d'amortissement	Autres fonds	Total	Total
Dépôts à terme et autres titres	46 535	317 625	364 160	263 375
Obligations	755 974	28 211	784 185	730 669
Déventures		20 000	20 000	20 000
Actions (1)	13 000		13 000	13 000
	815 509	365 836	1 181 345	(2) 1 027 044
Moins : fraction à moins d'un an	144 979	319 626	464 605	292 163
	<u>670 530</u>	<u>46 210</u>	<u>716 740</u>	<u>734 881</u>

(1) incluant les actions de la Société de gestion Marie-Victorin pour un coût de 1 \$.

(2) valeur à la cote 1 208 125 (1 036 955 en 1999).

Le coût des obligations de la Ville détenues comme placement du fonds d'amortissement s'élève à 91,5 M\$ (99,2 M\$ en 1999). Les revenus des placements du fonds d'amortissement de 54,6 M\$ (52,6 M\$ en 1999) sont appliqués en réduction de la dépense d'intérêts. Les autres revenus de placements de 23,5 M\$ (19,1 M\$ en 1999) sont présentés au poste «autres revenus de sources locales».

Les placements en devises, convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, s'élèvent à 4,2 M\$ (18,5 M\$ en 1999). Le gain de change relatif à ces placements s'élève à 0,1 M\$ (1,7 M\$ en 1999).

À l'exception des actions, les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	2001	2002	2003	2004	2005	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à terme et autres titres	358 167		5 993				364 160
Obligations	106 438	75 288	187 382	125 650	65 866	223 561	784 185
Déventures						20 000	20 000
	<u>464 605</u>	<u>75 288</u>	<u>193 375</u>	<u>125 650</u>	<u>65 866</u>	<u>243 561</u>	<u>1 168 345</u>
Taux d'intérêt nominal moyen	6,13 %	8,31 %	7,35 %	6,99 %	8,50 %		

5- DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Taxes	62 748	58 346
Paiements tenant lieu de taxes	15 133	21 852
Services rendus et autres recettes	<u>99 993</u>	<u>88 621</u>
	<u>177 874</u>	<u>168 819</u>

Une provision pour créances douteuses de 59,9 M\$ (63,1 M\$ en 1999) a été déduite des débiteurs.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

6- SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET FILIALE

Les sociétés paramunicipales regroupent les sociétés sans but lucratif constituées conformément à la charte de la Ville. Bien que la Corporation d'habitations Jeanne-Mance et l'Office municipal d'habitation de Montréal aient été créés respectivement en vertu de la Loi 5-6 Élisabeth II et de la Loi de la Société d'habitation du Québec, la Ville les considère au même titre que ses sociétés paramunicipales.

La nature des activités de chacune des sociétés en exploitation se résume ainsi :

Corporation d'habitations Jeanne-Mance (CHJM)

Gérer et administrer un projet d'habitations à loyer modique. La Société canadienne d'hypothèques et de logement comble 75 % du déficit de la CHJM. Le solde du déficit est comblé par la Ville.

Institut de recherche en biologie végétale de Montréal (IRBV)

Promouvoir et exécuter des projets de recherche en biologie végétale et en horticulture. Promouvoir le développement de l'expertise de chercheurs hautement qualifiés et favoriser la divulgation et l'exploitation des connaissances dans ces domaines.

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)

Loger sur le territoire de la Ville les personnes à faible revenu dans des immeubles d'habitation qu'elle construit et administre ou dans des logements appartenant à des tiers. La Société d'habitation du Québec comble 90 % du déficit de l'OMHM. Le solde du déficit est comblé par la Ville.

Société de développement de Montréal (SDM)

Acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, aménager, vendre, louer ou administrer des immeubles résidentiels, industriels, commerciaux et culturels situés sur le territoire de la Ville et, à la demande de la Ville, administrer des programmes de subventions relatifs à ces immeubles. De plus, elle peut sauvegarder, restaurer, rénover et réhabiliter des bâtiments d'intérêt historique ou architectural et assurer la réalisation de toute entente conclue entre le gouvernement du Québec et la Ville relativement à la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, vendre, louer ou administrer des immeubles sur le territoire de la Ville.

Société du parc des Îles (SPI)

Exploiter sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame à Montréal des activités à caractère récréatif, culturel et touristique.

Société de gestion Marie-Victorin (SGMV)

Créée en vertu de la Loi concernant certains équipements de la Ville de Montréal (Loi 447), cette filiale exploite certains équipements scientifiques acquis de la Ville. En vertu d'une entente, la Ville gère ces équipements à titre de concessionnaire pour une période maximale de cinq ans.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

6- SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET FILIALE (suite)**a) Avances et prêts à long terme**
(en milliers de dollars)

	2000			1999
	Avances de fonds de roulement (1)	Prêts	Total	Total
OMHM		7 332 (2)	7 332	7 332
SPI	7 500		7 500	7 500
SGMV		67 800 (3)	67 800	66 451
SOPAC				42
	<u>7 500</u>	<u>75 132</u>	<u>82 632</u>	<u>81 325</u>

(1) Avances sans intérêt ni modalité d'encaissement.

(2) Prêt sans intérêt, échéant de 2020 à 2033.

(3) Prêt sans intérêt, échéant au plus tard en 2003.

b) Contributions et subventions
(en milliers de dollars)

	2000	1999
CHJM	628	625
IRBV	50	50
OMHM	8 574	8 571
SDM	47 500	10 900
SHDM	3 662	9 173
SPI	7 043	6 809
SGMV	70	45
	<u>67 527</u>	<u>36 173</u>

c) Échanges de biens et de services

En plus des transactions courantes reflétées dans les livres des sociétés et ceux de la Ville, divers biens et services sont fournis par la Ville aux sociétés :

CHJM : Le terrain et le bâtiment, propriétés de la Ville et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, sont loués à la Corporation moyennant un paiement de un dollar et autres considérations.

SDM : La Société loue de la Ville, par bail emphytéotique, des propriétés pour un loyer annuel de 302 \$.

SPI : Conformément à la convention signée le 17 janvier 1985, les bâtiments, installations, aménagements et équipements se trouvant sur le site à la date de la convention sont utilisés sans contrepartie.

De plus, la Ville exploite, à titre de concessionnaire, les équipements de la Société de gestion Marie-Victorin pour une considération annuelle de 1 000 \$.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

7- CRÉANCES À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2000
Gouvernement du Québec	
Programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines	53 701
Ministère de la Culture et des Communications	19 915
Quartier international de Montréal	12 875
Ministère de l'Environnement	6 266
Communauté urbaine de Montréal	38 133
Autres	697
	131 587
Moins : tranche exigible à court terme	17 373
	114 214

8- IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

	2000		1999
	Coûts	Amortissement cumulé	Valeur nette
Infrastructures			
Aqueducs	608 633	388 087	220 546
Égouts	498 464	197 122	301 342
Conduits souterrains	561 401	196 454	364 947
Trottoirs	307 933	87 914	220 019
Rues	632 873	286 116	346 757
Éclairage, signalisation	125 098	53 095	72 003
Ponts, tunnels	235 439	82 045	153 394
Parcs et terrains de jeux	273 374	118 596	154 778
Décharge contrôlée de déchets solides	41 997	20 029	21 968
	3 285 212	1 429 458	1 855 754
Bâtiments	787 478	414 167	373 311
Matériel roulant	167 814	118 538	49 276
Biens mobiliers	46 274	26 252	20 022
Acquisitions diverses	105 392	82 563	22 829
Bâtiments loués en vertu de contrats de location-acquisition	5 815	1 198	4 617
	4 397 985	2 072 176	2 325 809
Immobilisations en cours	3 849		3 849
	4 401 834	2 072 176	2 329 658
Subventions reportées	440 081	120 364	319 717

9- MARGE DE CRÉDIT

La Ville dispose de facilités de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires totalisant un maximum de 135,0 M\$. En vertu de ces ententes, les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou américains à des taux variables fondés sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le LIBOR ou le taux des acceptations bancaires.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

10- CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Créditeurs et charges à payer	384 570	263 370
Créditeur – Société paramunicipale	37 200	
Provision – Contestations de taxes	28 063	31 957
Provision – Coûts de fermeture et d'après-fermeture	20 319	18 686
Provision – Sociétés paramunicipales	1 035	17 300
	<u>471 187</u>	<u>331 313</u>

11- DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dettes obligataires brutes (tableau 4)		
À la charge des contribuables	1 398 696	1 432 119
Pourvue au fonds d'amortissement et au fonds général	839 846	841 561
À recouvrer de tiers	<u>432 417</u>	<u>402 293</u>
	2 670 959	2 675 973
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition à des taux variant de 6,71 % à 7,15 %	<u>5 001</u>	<u>5 183</u>
	2 675 960	2 681 156
Moins : versements exigibles à court terme	<u>157 889</u>	<u>209 976</u>
	<u>2 518 071</u>	<u>2 471 180</u>

La Ville utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt relatifs à sa dette à long terme. Essentiellement, il s'agit de contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt (swaps) qui réduisent le risque de change associé aux remboursements du principal et des intérêts de la dette. Ces swaps, décrits plus amplement au tableau 4, sont utilisés pour des emprunts totalisant 1 099,1 M\$ (972,4 M\$ en 1999).

En considérant ces swaps, tous les emprunts de la Ville portent intérêts à taux fixe. Au 31 décembre 2000, les emprunts contractés en devises ne faisant pas l'objet d'une couverture s'élèvent à 33,6 M\$ (55,0 M\$ en 1999) et la perte sur change relative à ceux-ci se chiffre à 9,5 M\$ (15,1 M\$ en 1999). À cet effet, une provision de 1,5 M\$ (4,8 M\$ en 1999) est enregistrée au fonds d'amortissement.

Les versements sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

	Dettes obligataires	Obligations – Contrats de location-acquisition	Total
2001	157 694	195	157 889
2002	248 085	209	248 294
2003	274 041	223	274 264
2004	183 663	239	183 902
2005	150 578	256	150 834
2006-2017	<u>1 656 898</u>	<u>3 879</u>	<u>1 660 777</u>
	<u>2 670 959</u>	<u>5 001</u>	<u>2 675 960</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

12- RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Ville doivent participer à des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées en vertu desquels ils recevront une pension établie selon la durée de service et le salaire.

En vertu de la Loi concernant la négociation d'ententes relatives à la réduction des coûts de main-d'œuvre dans le secteur municipal (Loi 414) et de l'entente de principe concernant la capitalisation des engagements de la Ville de Montréal résultant d'actes notariés et prévoyant des mesures de réduction des coûts de main-d'œuvre, des évaluations actuarielles des régimes de retraite ont été réalisées en date du 31 décembre 1997 pour les régimes autres que ceux des cadres et des juges de la cour municipale. Ces derniers ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle en date du 31 décembre 1999. D'après ces évaluations actuarielles, tous les régimes montraient un excédent actuariel compte tenu de la valeur actualisée des versements spéciaux futurs.

Basé sur les dernières évaluations actuarielles, le tableau suivant présente l'obligation nette au 31 décembre qui est constituée de la différence entre la valeur actuarielle de l'actif et celle des prestations constituées :

	2000		1999
	Valeur actuarielle de l'actif	Valeur actuarielle des prestations constituées	Obligation nette
(en millions de dollars)			
Employés de la Ville			
Régime de retraite des cadres ^{(1) (2)}	292,2	560,2	(268,0)
Régime de retraite des contremaîtres ⁽¹⁾	11,2	148,0	(136,8)
Régime de retraite des fonctionnaires ⁽¹⁾	599,3	1 115,6	(516,3)
Régime de retraite des employés manuels ⁽¹⁾	948,6	1 037,7	(89,1)
Régime de retraite des pompiers	391,0	757,1	(366,1)
Régime de retraite des professionnels ⁽¹⁾	104,8	213,7	(108,9)
Régime de retraite des juges de la cour municipale	1,0	10,0	(9,0)
Régime de rentes de la Commission des services électriques ⁽³⁾	35,2	33,1	2,1
	<u>2 383,3</u>	<u>3 875,4</u>	<u>(1 492,1)</u>
Régime de retraite des policiers au service de la Ville avant 1972	<u>177,7</u>	<u>246,3</u>	<u>(68,6)</u>
	<u>2 561,0</u>	<u>4 121,7</u>	<u>(1 560,7)</u>
	<u>2 561,0</u>	<u>4 121,7</u>	<u>(1 560,7)</u>

(1) Incluant le régime des prestations surcomplémentaires de retraite.

(2) Incluant le programme de prestations supplémentaires pour les cadres de direction.

(3) Incluant le Fonds spécial de retraite anticipée.

Afin de pourvoir à la liquidation de ses obligations, la Ville s'est engagée à effectuer des versements spéciaux dont les échéances s'échelonnent jusqu'au 31 décembre 2045. La valeur actualisée de ces versements représente 1 905,5 M\$ au 31 décembre 2000. Les versements annuels s'établissent à 63,2 M\$ pour les exercices 2001 à 2003 et à 103,0 M\$ et 106,6 M\$ pour les exercices 2004 et 2005.

La Ville a imputé au résultat de l'exercice une somme de 111,9 M\$ (107,9 M\$ en 1999) concernant les cotisations pour le service courant et pour les versements spéciaux. Les prochaines évaluations actuarielles des régimes de retraite porteront sur les données établies au 31 décembre 2000.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

13- SURPLUS AFFECTÉ

(en milliers de dollars)

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Imprévus	26 793	31 350
Budget de l'exercice subséquent	31 850	18 000
Dépenses futures de fonctionnement	30 151	16 392
Sociétés paramunicipales	2 690	4 500
Charges sociales	4 212	3 773
Stabilisation des taux de redevances	3 126	
Dépenses futures d'immobilisations	292	1 167
Partenariat	56	478
Investissements	230	294
	<u>99 400</u>	<u>75 954</u>

14- INVESTISSEMENT NET DANS LES ÉLÉMENTS D'ACTIF À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
ACTIF		
Immobilisations	2 329 658	4 045 799
Placements – Fonds d'amortissement	815 509	818 265
Propriétés immobilières destinées à la revente	153 712	156 629
Créances à long terme	131 587	
Prêts à des sociétés paramunicipales et filiale	75 132	73 783
Placements		93
	<u>3 505 598</u>	<u>5 094 569</u>
PASSIF ET AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Dette à long terme	(2 675 960)	(2 681 156)
Montant à pourvoir – Perte sur change	7 862	8 514
Subventions reportées	(319 717)	
Excédent des dépenses d'investissement sur le financement permanent	(4 524)	(28 159)
Créditeurs	(2 695)	
Investissement net – Excédent – Fonds des services internes		(114 197)
Investissement net – Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel		(8 473)
	<u>(2 995 034)</u>	<u>(2 823 471)</u>
	<u>510 564</u>	<u>2 271 098</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

15- MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR – AUTRES

Le montant à pourvoir dans le futur – Autres comprend, entre autres, les ajustements résultant de la modification des conventions comptables. Ce montant est réparti aux exercices financiers de la façon suivante :

Revenus

À l'exception des revenus d'intérêts sur les placements du fonds d'amortissement et sur les créances à long terme qui sont imputés au résultat lors de leur encaissement, les revenus sont imputés au résultat.

Dépenses

Les congés de maladie accumulés des employés au service de la Ville en 1983 sont imputés au résultat au moment du départ des employés. Les vacances et congés mobiles sont amortis de façon linéaire sur quinze ans. Les intérêts sur la dette à long terme et la perte sur change sont imputés au résultat lors du décaissement ou lors des versements au fonds d'amortissement. Les autres dépenses sont imputées au résultat.

(en milliers de dollars)	1999	2000				
	Solde au 31 décembre	Redressement	Solde au 1 ^{er} janvier	Activités financières	Variation	Solde au 31 décembre
Revenus						
Intérêts						
Placements du fonds d'amortissement		13 547	13 547		(643)	12 904
Créances à long terme		3 294	3 294		1 212	4 506
Placements du fonds général		885	885	(885)		
Arrérages		3 289	3 289	(3 289)		
Taxes		2 140	2 140	(2 140)		
		23 155	23 155	(6 314)	569	17 410
Dépenses						
Congés de maladie	(21 895)		(21 895)	3 167		(18 728)
Vacances et congés mobiles	(50 025)		(50 025)	3 335		(46 690)
Intérêts – Dette à long terme		(108 964)	(108 964)		10 290	(98 674)
Perte sur change	(8 514)		(8 514)		652	(7 862)
Autres		(27 641)	(27 641)	27 641		
	(80 434)	(136 605)	(217 039)	34 143	10 942	(171 954)
	(80 434)	(113 450)	(193 884)	27 829	11 511	(154 544)

16- FRAIS DE FINANCEMENT

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Intérêts	210 782	223 261
Revenus des placements du fonds d'amortissement	(54 617)	(52 648)
Intérêts nets	156 165	170 613
Capital	209 887	192 495
	366 052	363 108

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

17- TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

(en milliers de dollars)

Certaines dépenses en immobilisations ont été financées à même des revenus de fonctionnement. Ces revenus se répartissent de la façon suivante :

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Transferts	10 420	5 808
Contribution des promoteurs	2 037	6 619
Autres	<u>13 830</u>	<u>20 191</u>
	<u>26 287</u>	<u>32 618</u>

18- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en milliers de dollars)

	<u>2000</u>			<u>1999</u>
		Propriétés immobilières destinées à la revente	Créances et prêts à long terme	
	<u>Immobilisations</u>			<u>Total</u>
Administration générale	8 524	110		8 634
Sécurité publique	4 554			4 554
Transport	102 600			102 600
Hygiène du milieu	25 426		5 958	31 384
Santé et bien-être	3			3
Aménagement, urbanisme et développement	382	4 577	12 875	17 834
Loisirs et culture	<u>37 428</u>		<u>1 349</u>	<u>38 777</u>
	<u>178 917</u>	<u>4 687</u>	<u>20 182</u>	<u>203 786</u>
				<u>167 475</u>

19- VARIATION NETTE DES AUTRES ÉLÉMENTS À COURT TERME

(en milliers de dollars)

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Débiteurs (1)	14 669	83 335
Stock	(159)	(295)
Créditeurs, provisions et charges à payer (1)	<u>21 530</u>	<u>52 888</u>
	<u>36 040</u>	<u>135 928</u>

(1) Ces montants excluent la variation des intérêts courus à recevoir sur les placements du fonds d'amortissement et les créances à long terme ainsi que la variation des intérêts courus à payer sur la dette à long terme.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

20- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**a) Contrats de location**

En vertu de contrats de location de propriétés, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 170,4 M\$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006-2052</u>	<u>Total</u>
23,3 M\$	20,2 M\$	18,8 M\$	16,9 M\$	11,6 M\$	79,6 M\$	170,4 M\$

b) Stationnement tarifé

En 1995, la Ville a confié l'exclusivité de ses activités relatives au stationnement tarifé en autoparc et sur rue à un organisme privé en vertu d'une entente échéant le 31 décembre 2024 et renouvelable pour une période additionnelle minimale de dix ans. À l'expiration de cette entente, la Ville s'est engagée à acheter de l'organisme les immobilisations ayant trait au stationnement tarifé. Au 31 décembre 2000, la valeur comptable nette de ces immobilisations a été estimée à 10,3 M\$. De plus, la Ville s'est portée garante d'un emprunt dont le solde s'élève à 32,0 M\$.

c) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 1782,1 M\$ au 28 février 2001. Elles comprennent notamment une poursuite, pouvant atteindre 1 600 M\$, relative à la présence d'herbe à poux en fleurs sur les terrains détenus par la Ville. Les avocats de la Ville considèrent que le règlement de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Ville.

La Ville ne contracte aucune assurance contre les risques. Par contre, en vertu de sa charte, la Ville doit prévoir à son budget une somme égale à 1 % de son revenu probable afin de pourvoir aux dépenses contingentes.

d) Environnement

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans ce domaine et elle ne peut donc présentement, établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

e) Dette indirecte

En plus des obligations que la Ville a contractées en son propre nom ou qu'elle a assumées par suite de l'annexion de territoires, la Ville est conjointement et solidairement responsable avec les autres municipalités de la Communauté urbaine de Montréal des dettes de ladite Communauté et de celles de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal qui ne seront pas remboursées par le gouvernement du Québec, soit respectivement 1 073,3 M\$ et 242,9 M\$. La dette indirecte comprend également la part de la Ville de la dette de sociétés paramunicipales. La part de la Ville de la dette nette et des dépenses à financer à long terme d'autres organismes au 31 décembre 2000 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)

Communauté urbaine de Montréal	306 454
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal	96 295
Sociétés paramunicipales (1)	<u>452 728</u>
	<u>855 477</u>

(1) La Ville s'est portée garante sans réserve d'emprunts contractés par des sociétés paramunicipales dont le solde s'élève à 152,6 M\$ au 31 décembre 2000. La Ville prendra aussi fait et cause dans toute poursuite découlant de l'exécution du mandat de la SPI.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

21- PARTICIPATION À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (C.U.M.)

La Ville fait partie de la C.U.M., organisme gouvernemental régional qui regroupe 28 municipalités et qui est responsable de certaines activités municipales à caractère régional. La C.U.M. a été créée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1970. Les dépenses de la C.U.M. et celles de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, un organisme distinct qui détient ses biens à titre de mandataire de la C.U.M., après déduction des subventions du gouvernement du Québec, sont réparties entre ses municipalités constituantes selon le potentiel fiscal de chacune.

La Ville est responsable d'environ 55 % des dépenses de la C.U.M. qui sont réparties entre les municipalités participantes. La Ville comptabilise sa contribution de la façon suivante :

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
	(en milliers de dollars)	
Dépenses par fonction		
Administration générale	24 782	29 743
Sécurité publique	207 886	194 305
Transport	159 627	170 762
Hygiène du milieu	42 341	40 322
Santé et bien-être	29	
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 132	2 243
Loisirs et culture	<u>15 038</u>	<u>15 257</u>
	<u>451 835</u>	<u>452 632</u>

22- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres des états financiers de 1999 ont été redressés pour les rendre conformes à la nouvelle présentation des états financiers de 2000.

23- OPINION DES VÉRIFICATEURS

L'opinion des vérificateurs ne porte ni sur les renseignements supplémentaires, ni sur l'information complémentaire et statistiques.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

TABLEAU 1 – DÉTAIL DU BILAN

(en milliers de dollars)

	Fonds et états municipaux					
	Fonds général	Fonds de roulement (1)	Fonds d'amor- tissement	Fonds des dépenses en immobi- lisations	État de l'actif à long terme	État de la dette à long terme
ACTIF						
À court terme						
Encaisse et placements	274 894					
Placements – Fonds d'amortissement			144 979			
Avances à d'autres fonds	1 382			36 778		
Débiteurs	170 589			4 294		
Stock	9 092					
Tranche exigible des créances à long terme					17 373	
Dépenses reportées	1 380					
Immobilisations – Financement anticipé						
	457 337		144 979	41 072	17 373	
Placements	46 210					
Placements – Fonds d'amortissement			670 530			
Propriétés immobilières destinées à la revente					153 712	
Avances et prêts à des sociétés paramunicipales et filiale	7 500				7 332	
Créances à long terme					114 214	
Immobilisations					1 581 121	
	511 047		815 509	41 072	1 873 752	
PASSIF						
À court terme						
Créditeurs, provisions et charges à payer	411 455		815 509	45 596		
Avances de divers fonds	59 933					
Revenus reportés	81 666					
Immobilisations – Financement temporaire						
Versements exigibles sur la dette à long terme						157 889
	553 054		815 509	45 596		157 889
Subventions reportées					319 717	
Dette à long terme						2 518 071
Obligation nette – Régimes de retraite	1 560 700					
	2 113 754		815 509	45 596	319 717	2 675 960
AVOIR DES CONTRIBUABLES						
Surplus non affecté	3 183					
Surplus affecté	94 969					
Fonds réservés	6 523					
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	7 862				1 554 035	(2 675 960)
Excédent des dépenses d'investissement sur le financement permanent				(4 524)		
	112 537			(4 524)	1 554 035	(2 675 960)
Montant à pourvoir dans le futur – Régimes de retraite	(1 560 700)					
Montant à pourvoir dans le futur – Autres	(154 544)					
	(1 715 244)					
	511 047		815 509	41 072	1 873 752	

(1) Les soldes des comptes de bilan sont nuls à la fin de l'exercice financier 2000.

(2) La dette de ces fonds est incluse à l'état de la dette à long terme.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

Fonds d'entreprises municipales				Fonds de services internes			Total cumulé
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel (2)	Fonds des conduits souterrains (2)	Fonds des équipements scientifiques (2)	Fonds de gestion de la sécurité du revenu	Fonds du matériel roulant et des ateliers (2)	Fonds des immeubles (2)	Ajustements et éliminations	
361	11						275 266
							144 979
	4 155	405	12 160	1 255	5 180	(61 315)	
537	750	292	58	200	1 154		177 874
969	83	733					10 877
							17 373
							1 380
	15					(15)	
1 867	5 014	1 430	12 218	1 455	6 334	(61 330)	627 749
							46 210
							670 530
							153 712
		67 800					82 632
							114 214
21 968	315 553			49 276	361 740		2 329 658
23 835	320 567	69 230	12 218	50 731	368 074	(61 330)	4 024 705
454	965	1 430	1 695	1 370	8 222	(815 509)	471 187
1 382						(61 315)	
			7 597				89 263
11 029						(11 029)	
4 000	4 653	2 679		8 261	25 305	(44 898)	157 889
16 865	5 618	4 109	9 292	9 631	33 527	(932 751)	718 339
							319 717
	247 582	28 643		29 379	241 779	(547 383)	2 518 071
							1 560 700
16 865	253 200	32 752	9 292	39 010	275 306	(1 480 134)	5 116 827
31	410		2 926	85			6 635
	3 625				806		99 400
							6 523
6 939	63 332	36 478		11 636	91 962	1 414 280	510 564
						4 524	
6 970	67 367	36 478	2 926	11 721	92 768	1 418 804	623 122
							(1 560 700)
							(154 544)
							(1 715 244)
23 835	320 567	69 230	12 218	50 731	368 074	(61 330)	4 024 705

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

TABLEAU 2 – DÉTAIL DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

(en milliers de dollars)

	Fonds municipaux		
	Fonds général	Fonds de roulement	Fonds d'amortissement
Revenus			
Taxes	1 383 305		
Palements tenant lieu de taxes	216 270		
Autres revenus de sources locales	308 535		54 617
Transferts	87 528		
Revenus de l'exercice versés au fonds général			(54 617)
	<u>1 995 638</u>		
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	230 881		
Sécurité publique	412 877		
Transport	367 953		
Hygiène du milieu	172 345		
Santé et bien-être	1 737		
Aménagement, urbanisme et développement	152 338		
Loisirs et culture	256 664		
Soutien matériel et technique	7 384		
Frais de financement – Intérêts nets	105 044		
Contribution au fonds spécial des activités locales	35 920		
	<u>1 743 143</u>		
Autres activités financières			
Frais de financement – Capital	143 078		
Transfert à l'état des activités d'investissement	25 401		
	<u>168 479</u>		
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	<u>1 911 622</u>		
Excédent (déficit) des activités financières avant affectations	84 016		
Affectations			
Fonds général			
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	(15 220)		
Fonds des conduits souterrains	6 583		
Fonds des équipements scientifiques	(37 152)		
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	(1 138)		
Fonds du matériel roulant et des ateliers	(3 073)		
Fonds des immeubles	(11 411)		
Surplus non affecté	1 786		
Surplus affecté	36 657		
Fonds réservés	(1 383)		
	<u>(24 351)</u>		
Excédent avant financement à long terme	59 665		
Financement à long terme des dépenses de fonctionnement			
Excédent net	<u>59 665</u>		

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

Fonds d'entreprises municipales				Fonds de services internes		Ajustements et éliminations	Total cumulé
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	Fonds des conduits souterrains	Fonds des équipements scientifiques	Fonds de gestion de la sécurité du revenu	Fonds du matériel roulant et des ateliers	Fonds des immeubles		
							1 383 305
							216 270
15 389	60 226	13 258	5	54 780	123 523	(244 145)	386 188
		143	67 705			(9 846)	145 530
						54 617	
15 389	60 226	13 401	67 710	54 780	123 523	(199 374)	2 131 293
1 685	629	5 895	1 491	7 364		(6 534)	241 411
						(4 281)	408 596
						(16 974)	350 979
15 661						(12 567)	175 439
			67 357			(1 141)	67 953
	6 163					(2 131)	156 370
		39 324				(14 624)	281 364
				39 301	94 437	(141 122)	
791	25 755	2 528		3 048	18 999		156 165
							35 920
18 137	32 547	47 747	68 848	49 713	113 436	(199 374)	1 874 197
12 472	20 593	2 806		9 440	21 498		209 887
	886						26 287
12 472	21 479	2 806		9 440	21 498		236 174
30 609	54 026	50 553	68 848	59 153	134 934	(199 374)	2 110 371
(15 220)	6 200	(37 152)	(1 138)	(4 373)	(11 411)		20 922
15 220	(6 583)	37 152	1 138	3 073	11 411	(61 411)	
						15 220	
						(6 583)	
						37 152	
						1 138	
						3 073	
						11 411	
	383						2 169
				1 300			37 957
							(1 383)
15 220	(6 200)	37 152	1 138	4 373	11 411		38 743
							59 665
							59 665

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

TABLEAU 3 – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET

(en milliers de dollars)

	2000		1999
	Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération	547 961	562 954	559 200
Avantages accessoires	199 614	186 282	169 643
Transport et communication	16 710	17 943	16 291
Services professionnels, administratifs et autres	76 976	87 836	69 899
Location et entretien	58 888	59 615	61 983
Amortissement des immobilisations			7 384
Biens non durables	99 463	101 971	94 984
Frais de financement – Intérêts nets	166 847	156 165	170 613
Contribution au fonds spécial de financement des activités locales	46 832	35 920	46 832
Contributions à la Communauté urbaine de Montréal	452 518	451 835	452 632
Mobilier, équipement et travaux non capitalisés	6 720	12 006	4 959
Créances douteuses	16 547	11 815	9 339
Subventions à la restauration	53 933	33 288	37 534
Contributions et subventions à des sociétés paramunicipales	29 514	67 527	36 173
Contributions à l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de la Communauté urbaine de Montréal	10 431	11 005	10 431
Contestations de taxes		(8 782)	10 000
Dépenses contingentes	30 042	30 147	24 689
Subventions diverses	33 207	34 317	25 413
Rentes et annuités	1 837	3 116	2 214
Autres	16 093	19 237	8 761
	1 864 133	1 874 197	1 818 974

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

TABLEAU 4 – DETTE À LONG TERME (en milliers)

Émission		Solde en cours				
Date	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Échéances	En monnaies étrangères	En dollars canadiens	Références
A) OBLIGATIONS ET BILLETS						
En dollars canadiens						
Diverses	2 414	7,0 à 11,0	2001 à 2005		921	(a) (1)(4)
01-03-1964	30 500	5,75	2004		6 843	E(2)(3)
01-11-1965	19 000	6,0	2005		3 125	C(2)(3)
01-03-1966	21 825	5,375	2001 à 2006		6 710	(b) (2)(4)
01-09-1977	4 581	10,75	2001 à 2002		934	(c) (1)(4)
01-02-1978	5 115	10,0	2001 à 2003		1 422	(c) (1)(4)
29-05-1981	3 303	9,625	2001 à 2005		1 369	(c) (1)(4)
12-08-1983	2 511	9,625	2001 à 2008		1 467	(c) (1)(4)
27-01-1987	25 000	9,7	2007		25 000	(1)(5)
21-12-1989	43 000	10,25	2009		43 000	(1)(5)
20-09-1990	35 000	11,5	2010		35 000	(1)(5)
13-12-1990	66 000	12,0	2010		66 000	(1)(5)
02-10-1991	65 000	10,5	2001		65 000	D(1)(5)
02-10-1991	65 000	10,75	2011		65 000	D(1)(5)
25-02-1993	100 000	9,2	2005		100 000	D(1)(5)(6)
17-03-1993	125 000	9,0	2003		125 000	D(1)(2)(5)
15-02-1994	125 000	6,375	2001		125 000	D(1)(5)
04-05-1994	100 000	9,03	2004		100 000	D(1)(5)(6)
20-06-1995	75 000	8,83	2005		75 000	D(1)(5)
26-02-1996	50 000	7,1	2003		50 000	D(1)(5)
13-03-1997	100 000	6,698	2007		100 000	DG(1)(5)
15-09-1997	60 000	6,22	2017		60 000	A(1)(5)
08-09-1998	6 000	5,25	2001		6 000	A(4)
08-09-1998	6 000	5,35	2002		6 000	A(4)
08-09-1998	6 000	5,5	2003		6 000	A(4)
08-09-1998	20 000	5,65	2004		20 000	A(4)
15-09-1998	150 000	6,236	2008		150 000	D(1)(2)(5)
18-02-1999	8 000	5,0	2001		8 000	D(1)(4)
18-02-1999	8 000	4,75	2002		8 000	D(1)(4)
18-02-1999	8 000	4,85	2003		8 000	D(1)(4)
18-02-1999	4 650	4,9	2004		4 650	D(1)(4)
18-02-1999	19 850	5,0	2005		19 850	D(1)(4)
28-10-1999	24 200	5,9	2002		24 200	D(1)(4)(5)
28-10-1999	15 800	6,15	2005		15 800	D(1)(4)(5)
28-10-1999	10 000	6,4	2009		10 000	D(1)(4)(5)
07-01-2000	29 000	5,9	2003		29 000	D(1)(4)(5)
07-01-2000	11 000	6,1	2005		11 000	D(1)(4)(5)
07-01-2000	10 000	6,45	2010		10 000	D(1)(4)(5)
14-01-2000	45 000	6,72	2009		45 000	D(1)(5)(6)
04-08-2000	25 000	5,9	2003		25 000	D(1)(4)(5)
04-08-2000	15 000	6,0	2005		15 000	D(1)(4)(5)
04-08-2000	10 000	6,3	2010		10 000	D(1)(4)(5)
27-10-2000	20 000	5,75	2003		20 000	D(1)(4)(5)
27-10-2000	20 000	6,0	2006		20 000	D(1)(4)(5)
27-10-2000	10 000	6,2	2010		10 000	D(1)(4)(5)
					<u>1 538 291</u>	

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

TABLEAU 4 – DETTE À LONG TERME (suite)(en milliers)

Émission				Solde en cours			
Date	Valeur nominale		Taux d'intérêt	Échéances	En monnaies étrangères	En dollars canadiens	Références
A) OBLIGATIONS ET BILLETS (suite)							
Obligations remboursables en dollars canadiens par suite de contrats d'échange de devises							
20-01-1992	125 000	FS	7,25	2002			F(1)(5)
20-01-1992	85 974	\$US	Variable	2002			FG
20-01-1992	97 710	\$CA	9,87	2002		97 710	G
04-05-1992	100 000	FS	7,25	2002			F(1)(5)
04-05-1992	66 256	\$US	Variable	2002			FG
04-05-1992	79 057	\$CA	10,215	2002		79 057	G
13-07-1992	70 000	DM	8,45	2002			F(1)(5)(6)
13-07-1992	52 458	\$CA	9,463	2002		52 458	G
15-10-1992	8 622 782	Y	5,5	2002			F(1)(5)(6)
15-10-1992	70 161	\$US	Variable	2002			FG
15-10-1992	85 000	\$CA	8,21	2002		85 000	G
30-09-1993	3 000 000	Y	4,8	2003			F(1)(5)(6)
30-09-1993	2 500 000	Y	Variable	2003			F(1)(5)(6)
30-09-1993	69 655	\$CA	7,525	2003		69 655	G
26-10-1994	56 000	\$US	Variable	2004			F(1)(5)(6)
26-10-1994	75 152	\$CA	9,744	2004		75 152	G
06-11-1995	70 000	DM	6,5	2001			F(1)(5)
06-11-1995	65 000	\$CA	7,988	2001		65 000	G
16-10-1996	110 000	DM	Variable	2003			F(1)(5)
16-10-1996	100 000	\$CA	7,583	2003		100 000	G
09-12-1996	60 000	DM	Variable	2003			F(1)(5)
09-12-1996	53 600	\$CA	6,19	2003		53 600	G
26-06-1997	6 000 000	ESC	Variable	2007			F(1)(5)(6)
26-06-1997	48 000	\$CA	7,077	2007		48 000	G
30-10-1997	1 600 000	FLUX	5,625	2007			F(1)(5)
30-10-1997	60 626	\$CA	5,915	2007		60 626	G
26-02-1999	68 664	\$US	5,375	2004			F(1)(5)
26-02-1999	104 432	\$CA	5,35	2004		104 432	G
22-02-2000	54 000	\$US	Variable	2010			F(1)(5)(6)
22-02-2000	78 408	\$CA	7,176	2010		78 408	G
08-12-2000	84 553	\$US	Variable	2010			F(1)(5)(6)
08-12-2000	130 000	\$CA	6,574	2010		130 000	G
						1 099 098	
Total émis en dollars canadiens						2 637 389	

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

TABLEAU 4 – DETTE À LONG TERME (suite)(en milliers)

Émission		Solde en cours				
Date	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Échéances	En monnaies étrangères	En dollars canadiens	Références
A) OBLIGATIONS ET BILLETS (suite)						
En dollars américains						
01-11-1964	60 000	5,0	2004	6 000	8 997	C(2)(3)
01-11-1966	30 000	6,0	2006	4 500	6 747	C(2)(3)
26-02-1999	11 273	5,375	2004	11 273	16 903	(1)(5)
				21 773	32 647	
En livres sterling						
12-07-1888	1 440	3,0	Perpétuelle	380	923	(1)
Total émis en monnaies étrangères					33 570	
TOTAL – OBLIGATIONS ET BILLETS					2 670 959	
B) AUTRES DETTES À LONG TERME						
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition en dollars canadiens						
28-08-1994	3 203	6,705	2014		2 636	
01-09-1997	2 600	7,148	2017		2 365	
TOTAL – AUTRES DETTES À LONG TERME					5 001	
TOTAL – DETTE À LONG TERME					2 675 960	

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

TABLEAU 4 – DETTE À LONG TERME (suite)(en milliers)

		Solde en cours		Répartition en pourcentage
		En monnaies étrangères	En dollars canadiens	
Sommaire				
Dollars canadiens	\$CA		2 642 390	99%
Dollars américains	\$US	21 773	32 647	1%
Livres sterling	£	380	923	
			2 675 960	100%

- (a) Diverses émissions d'obligations dont le solde individuel est inférieur à 1,0 M\$.
- (b) Dette à rembourser au gouvernement du Québec.
- (c) Dette à rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- A Rachetables à un prix n'excédant pas 100 %.
- B Rachetables, à toute date d'échéance d'intérêts après une date déterminée, à 100 %; rachetables à 100 % pour fins d'amortissement.
- C Rachetables à toute date d'échéance d'intérêts après une date déterminée, au montant en principal plus une prime déterminée; rachetables à 100 % pour fins d'amortissement.
- D Non rachetables avant échéance.
- E Non rachetables excepté pour fins d'amortissement; rachetables à 100 % pour fins d'amortissement.
- F Contrat ayant fait l'objet d'une convention d'échange de devises ou de taux d'intérêt. Seul le montant pour lequel la Ville est ultimement responsable est indiqué comme solde en cours.
- G Convention d'échange de devises ou de taux d'intérêt.
- (1) Pour travaux publics, améliorations locales et autres dépenses.
- (2) Pour le réseau initial du métro.
- (3) Obligations à fonds d'amortissement (rachat annuel obligatoire).
- (4) Obligations en séries.
- (5) Des contributions annuelles provenant des recettes courantes sont accumulées pour fins de remboursement.
- (6) Billets à terme.

Dollars canadiens	\$CA
Dollars américains	\$US
Escudos portugais	ESC
Francs luxembourgeois	FLUX
Francs suisses	FS
Livres sterling	£
Marks allemands	DM
Yens japonais	Y

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

TABLEAU 5 – EXCÉDENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE FINANCEMENT PERMANENT

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Excédent du financement permanent sur les dépenses d'investissement (des dépenses d'investissement sur le financement permanent) au début de l'exercice	(28 159)	1 712
Excédent (déficit) des activités d'investissement	46 592	(21 853)
Solde des règlements d'emprunts fermés porté au fonds d'amortissement	(22 957)	(8 018)
Excédent des dépenses d'investissement sur le financement permanent à la fin de l'exercice	<u>(4 524)</u>	<u>(28 159)</u>

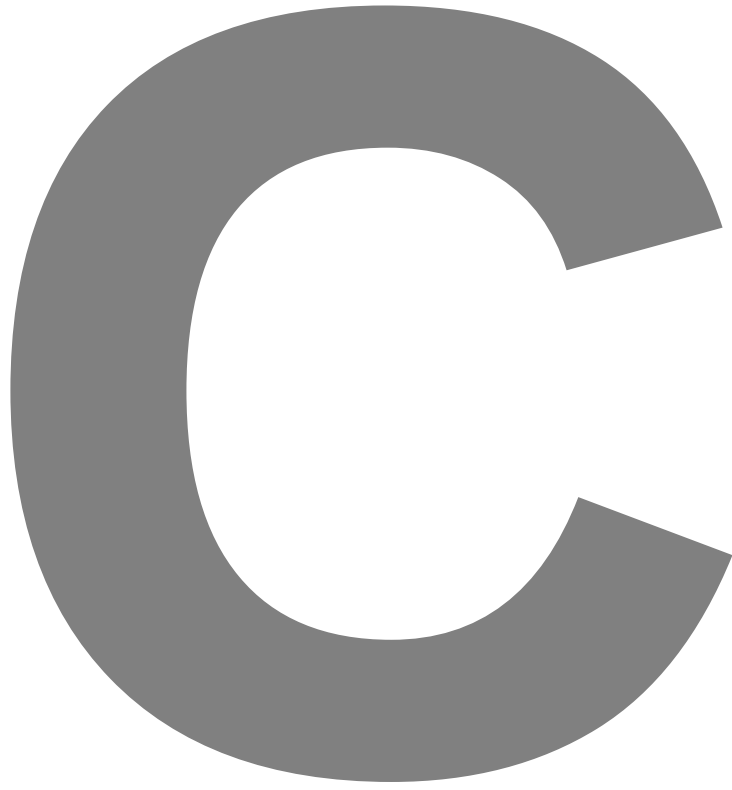
Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2000

TABLEAU 6 – DETTE DIRECTE ET INDIRECTE ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À FINANCER À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dettes directes nettes et dépenses d'investissement à financer à long terme		
Dettes à long terme (note 11)	2 675 960	2 681 156
Ajouter		
Dépenses d'investissement à financer à long terme	4 524	28 159
Déduire		
Sommes à recouvrer pour le rachat	(432 417)	(402 293)
Sommes disponibles pour le rachat	(839 846)	(841 561)
	<u>1 408 221</u>	<u>1 465 461</u>
Dettes indirectes nettes et dépenses d'investissement à financer à long terme		
Communauté urbaine de Montréal	306 454	309 279
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal	96 295	105 766
Sociétés paramunicipales	452 728	471 483
	<u>855 477</u>	<u>886 528</u>
Dettes directes et indirectes nettes et dépenses d'investissement à financer à long terme	<u>2 263 698</u>	<u>2 351 989</u>



Analyse des revenus

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)			
	2000		1999
	Budget	Réalisations	Réalisations
Taxes			
Taxes foncières	949 334	955 929	945 407
Taxe d'eau et de services	162 482	175 946	164 305
Taxe d'affaires	228 208	234 927	228 278
Autres taxes	16 080	16 503	16 078
	1 356 104	1 383 305	1 354 068
Paielements tenant lieu de taxes			
Gouvernement du Québec	125 004	128 032	127 780
Gouvernement du Canada	22 923	22 029	18 054
Autres paiements	63 303	66 209	66 365
	211 230	216 270	212 199
Services rendus aux organismes municipaux			
Services d'aqueduc	25 473	26 711	27 794
Autres services	9 786	9 846	10 276
	35 259	36 557	38 070
Autres services rendus			
Activités municipales	79 885	80 383	80 167
Services municipaux	8 878	9 539	8 420
Récupération de frais	10 548	20 732	16 282
Recouvrement d'autres frais	5 921	11 112	8 121
	105 232	121 766	112 990
Autres revenus			
Droits municipaux	30 203	42 953	34 287
Amendes et frais	80 919	70 351	76 304
Intérêts	20 593	36 621	27 883
Cession de biens immobiliers	8 850	6 498	7 048
Revenus divers	62 719	71 442	73 352
	203 284	227 865	218 874
Transferts			
Gouvernement du Québec	92 270	101 094	91 108
Organismes et individus	1 148	2 017	1 124
Gouvernement du Canada		19	1 051
Contribution financière du gouvernement du Québec	21 600	22 779	21 203
Contribution pour mesures d'urgence du gouvernement du Québec		9 202	14 906
Subventions gouvernementales – Paiement au comptant	42 120	10 419	
	157 138	145 530	129 392
	2 068 247	2 131 293	2 065 593

Analyse des dépenses de fonctionnement

Dépenses par programme

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

	2000		1999
	Budget	Réalisations	Réalisations
Administration générale			
Services législatifs et exécutifs	28 597	34 212	26 214
Application de la loi	26 320	25 449	22 378
Gestion financière et administrative	78 036	79 659	65 200
Greffe	6 904	6 956	7 038
Évaluation	10 090	10 074	10 370
Gestion du personnel	16 063	16 720	18 514
Autres dépenses	97 604	68 341	100 533
	263 614	241 411	250 247
Sécurité publique			
Activités policières et d'ordre public	230 351	231 434	216 442
Protection contre l'incendie et protection civile	171 058	167 811	163 926
Réglementation et inspections	10 157	9 351	8 273
	411 566	408 596	388 641
Transport			
Soutien administratif et technique	52 807	51 671	45 641
Voirie municipale	39 046	33 196	36 472
Enlèvement de la neige	58 762	83 600	57 561
Éclairage des rues	10 863	11 001	10 974
Signalisation routière	7 924	7 938	8 251
Transport en commun	160 633	160 390	170 762
Stationnement		3 183	3 367
	330 035	350 979	333 028
Hygiène du milieu			
Administration et soutien fonctionnel	9 753	10 302	10 154
Service d'eau et d'égouts	95 327	95 595	97 233
Traitement des déchets	65 100	69 017	68 705
Protection de l'environnement	526	525	454
	170 706	175 439	176 546
Santé et bien-être			
Interventions sociales et communautaires	1 762	1 703	1 912
Sécurité sociale	66 130	65 197	61 894
Surveillance de la santé	1 120	1 053	1 031
	69 012	67 953	64 837

Analyse des dépenses de fonctionnement

Dépenses par programme (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

	2000		1999
	Budget	Réalisations	Réalisations
Aménagement, urbanisme et développement			
Urbanisme et zonage	19 309	19 869	14 427
Promotion et développement économique	47 164	80 159	43 872
Rénovation urbaine et restauration	50 358	37 865	37 941
Logement	12 051	12 923	18 369
Autres dépenses	4 739	5 554	3 659
	<u>133 621</u>	<u>156 370</u>	<u>118 268</u>
 Loisirs et culture			
Activités récréatives	178 391	186 770	185 731
Activités culturelles et éducatives	93 509	94 594	84 231
	<u>271 900</u>	<u>281 364</u>	<u>269 962</u>
 Frais de financement – Intérêts nets	<u>166 847</u>	<u>156 165</u>	<u>170 613</u>
 Contribution au fonds spécial de financement des activités locales	<u>46 832</u>	<u>35 920</u>	<u>46 832</u>
	<u>1 864 133</u>	<u>1 874 197</u>	<u>1 818 974</u>

Analyse des dépenses d'investissement selon leur nature

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

	2000		1999
	Budget	Réalisations	Réalisations
Immobilisations			
Infrastructures			
Aqueducs	13 887	4 338	4 464
Égouts	20 574	8 310	8 599
Conduits souterrains	22 836	10 202	8 100
Trottoirs	5 709	19 029	12 329
Rues	100 555	36 558	33 534
Éclairage, signalisation	6 587	6 465	5 096
Ponts, tunnels	32 824	17 598	13 936
Parcs et terrains de jeux	23 426	21 537	9 557
Décharge contrôlée de déchets solides	3 720	2 361	2 089
	230 118	126 398	97 704
Bâtiments	40 587	36 053	26 343
Matériel roulant	11 543	8 500	9 677
Biens mobiliers	22 922	7 933	9 193
Oeuvres d'art		33	722
Acquisitions diverses			12 834
	305 170	178 917	156 473
Autres investissements			
Propriétés immobilières destinées à la revente	439	4 687	10 798
Prêts à long terme	3 087	1 349	204
Créances à long terme	11 763	18 833	
	15 289	24 869	11 002
	320 459	203 786	167 475

Mouvement des placements du fonds d'amortissement

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

Placements du fonds d'amortissement au 31 décembre 1999		<u>818 265</u>
Ajouter		
Contributions		179 621
Solde des règlements d'emprunts fermés porté au fonds d'amortissement		<u>22 957</u>
		<u>202 578</u>
Déduire		
Remboursement d'obligations à même les provisions		203 735
Perte sur fluctuation du change		<u>1 599</u>
		<u>205 334</u>
Placements du fonds d'amortissement au 31 décembre 2000 (1)		<u><u>815 509</u></u>
(1) Placements du fonds d'amortissement		
Dépôts à terme et autres titres		46 535
Obligations		
Provinces et organismes gouvernementaux	374 475	
C.U.M. et S.T.C.U.M.	27 655	
Ville de Montréal	91 500	
Autres municipalités	87 823	
Commissions scolaires, CEGEP, C.L.S.C. et hôpitaux	<u>174 521</u>	
		755 974
Actions, classe B – Société en commandite Baseball Montréal		<u>13 000</u>
		<u><u>815 509</u></u>

Mouvement de l'actif à long terme

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

	Propriétés immobilières destinées à la revente	Avances et prêts à des sociétés paramunicipales et filiale	Créances à long terme – Investissements	Créances à long terme – Autres	Immobilisations	TOTAL
Soldes au 31 décembre 1999	156 629	81 325			4 045 799	4 283 753
Redressement au 1 ^{er} janvier 2000				119 409	(1 726 588)	(1 607 179)
Soldes redressés au 1^{er} janvier 2000	<u>156 629</u>	<u>81 325</u>		<u>119 409</u>	<u>2 319 211</u>	<u>2 676 574</u>
Ajouter						
Dépenses d'investissement	4 687	1 349	18 833		178 917	203 786
Nouvelles créances				8 125		8 125
	<u>4 687</u>	<u>1 349</u>	<u>18 833</u>	<u>8 125</u>	<u>178 917</u>	<u>211 911</u>
Déduire						
Ventes et mises au rancart	7 604				2 066	9 670
Amortissement					166 404	166 404
Encaissement		42		14 780		14 822
	<u>7 604</u>	<u>42</u>		<u>14 780</u>	<u>168 470</u>	<u>190 896</u>
Soldes au 31 décembre 2000	<u><u>153 712</u></u>	<u><u>82 632</u></u>	<u><u>18 833</u></u>	<u><u>112 754</u></u>	<u><u>2 329 658</u></u>	<u><u>2 697 589</u></u>

Mouvement de la dette à long terme

Exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

Dette à long terme au 31 décembre 1999		2 681 156
Ajouter		
Emprunts contractés		
Emprunt en série, de 5,9 % à 6,45 %, pour refinancement partiel;		50 000
Emprunt, 6,72 %, pour refinancement partiel;		45 000
Emprunt, 7,176 %, pour immobilisations (16,6 M\$); pour refinancement complet (40,8 M\$); et pour refinancement partiel (21 M\$);		78 408
Emprunt en série, de 5,9 % à 6,3 %, pour immobilisations (28,4 M\$); pour refinancement complet (5,8 M\$); et pour refinancement partiel (15,8 M\$);		50 000
Emprunt en série, de 5,75 % à 6,2 %, pour immobilisations (45,3 M\$); et pour refinancement partiel (4,7 M\$);		50 000
Emprunt, 6,574 %, pour immobilisations (130 M\$);		130 000
		403 408
Déduire		
Refinancement d'obligations à l'échéance		183 132
Fonds d'amortissement		
Remboursement d'obligations à l'échéance		203 735
Budget de fonctionnement		
Remboursement d'obligations à l'échéance	20 773	
Remboursement d'obligations avant l'échéance	1	
Remboursement d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition à l'échéance	182	20 956
Perte sur fluctuation du change		781
		408 604
Dette à long terme au 31 décembre 2000		2 675 960

Échéance de la dette à long terme

31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

ANNÉES	Obligations et billets					
	Dollars canadiens		Dollars américains		Livres sterling	
	Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance (1)	À refinancer (2)
2001	273 564	119 244	2 250			
2002	357 275	112 564	2 250			
2003	490 847	220 178	13 523			
2004	308 516	145 131	2 250			
2005	239 202	89 749	750			
2006	21 476	9 328	750			
2007	233 852	42 241				
2008	150 249	41 007				
2009	98 000	17 705				
2010	339 408	72 244				
2011	65 000					
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017	60 000					
	2 637 389	869 391	21 773			
Perpétuel					380	
	2 637 389	869 391	21 773		380	

- Notes :
- (1) Les montants de cette colonne représentent les emprunts venant à échéance durant chacune des années indiquées.
 - (2) Ces montants sont inclus dans la colonne échéance.
 - (3) De ce montant, 815,5 M\$ sont déjà accumulés au fonds d'amortissement en date du 31 décembre 2000. De plus, les revenus reportés liés à ces emprunts totalisent 24,3 M\$.

Échéance de la dette à long terme

31 décembre 2000

Obligations et billets			Échéance des obligations en vertu de contrats de location-acquisition en dollars canadiens (1)	Échéance nette totale en dollars canadiens (1)
Valeur aux livres en dollars canadiens				
Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance nette		
276 938	119 244	157 694	195	157 889
360 649	112 564	248 085	209	248 294
494 219	220 178	274 041	223	274 264
328 794	145 131	183 663	239	183 902
240 327	89 749	150 578	256	150 834
22 600	9 328	13 272	274	13 546
233 852	42 241	191 611	293	191 904
150 249	41 007	109 242	314	109 556
98 000	17 705	80 295	336	80 631
339 408	72 244	267 164	360	267 524
65 000		65 000	385	65 385
			413	413
			442	442
			473	473
			208	208
			223	223
60 000		60 000	158	60 158
2 670 036	869 391	1 800 645	5 001	1 805 646
923		923		923
2 670 959 (3)	869 391	1 801 568	5 001	1 806 569
	À refinancer	869 391		869 391
		2 670 959 (3)	5 001	2 675 960



D

Évaluation

Évaluation imposable équivalente

La Ville perçoit à l'égard de certains immeubles non imposables des revenus importants sous forme de paiements tenant lieu de taxes et de compensations pour les services. De plus, certains autres biens qui ne sont pas inscrits au rôle d'évaluation de la Ville, tels les systèmes de télécommunications, les réseaux de distribution de gaz, les systèmes de production, de transmission et de distribution d'énergie électrique, sont assujettis à une taxe spéciale. Pour ces raisons, l'évaluation imposable a été redressée pour refléter avec plus de précision la valeur des immeubles sur laquelle les revenus de la Ville sont basés. L'évaluation imposable équivalente est obtenue en ajoutant à l'évaluation imposable un montant d'évaluation non imposable qui, s'il était imposé aux taux courants des taxes, produirait des revenus en taxes équivalents aux paiements tenant lieu de taxes et autres revenus que perçoit la Ville pour ce genre de propriétés. Le tableau suivant indique l'évaluation imposable équivalente des immeubles de la Ville au 31 décembre.

(en milliers de dollars)	2000	1999
Évaluation imposable (1)	45 388 585	45 114 013
Redressement pour évaluation non imposable (2)		
Évaluation non imposable sujette aux paiements tenant lieu de taxes (3)	1 278 054	1 277 642
Évaluation non imposable sujette à une compensation pour services (4)	2 416 131	2 296 374
Évaluation des réseaux des affaires sociales et de l'éducation (5)	3 609 660	3 556 437
Évaluation imposable équivalente	52 692 430	52 244 466

- (1) Selon le rôle triennal d'évaluation de 1995-1997 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 2000. Ce rôle triennal d'évaluation 1995-1997 a été reconduit par une loi provinciale pour les exercices 1998, 1999 et 2000.
- (2) Représente l'évaluation des immeubles qui produirait un revenu en taxe équivalent aux paiements tenant lieu de taxes et autres revenus que perçoit la Ville pour certains immeubles exempts, si ces immeubles étaient imposables aux taux courants des taxes.
- (3) Représente l'évaluation des immeubles du gouvernement du Canada, des sociétés d'état et du gouvernement du Québec qui font l'objet de paiements tenant lieu de taxes au taux ordinaire de la taxe foncière.
- (4) Représente l'évaluation équivalente des établissements culturels, récréatifs et religieux, qui sont exempts des taxes foncières mais qui sont assujettis à une compensation pour services, de même que l'évaluation équivalente de certains biens assujettis à une taxe spéciale même s'ils ne sont pas inscrits au rôle d'évaluation de la Ville.
- (5) Représente l'évaluation équivalente des établissements des réseaux des affaires sociales et de l'éducation qui sont exempts des taxes foncières mais qui sont assujettis à une compensation.

Évaluation foncière (en milliers de dollars)

Date	Évaluation totale (6)	Évaluation imposable (6)	Redressement pour évaluation exempte (7)	Évaluation imposable équivalente
31 décembre 1996	59 186 796 (8)	45 271 531	7 086 351	52 357 882
31 décembre 1997	59 124 638 (9)	45 185 399	6 913 144	52 098 543
31 décembre 1998	59 010 696 (10)	44 918 089	7 545 602	52 463 691
31 décembre 1999	59 237 802 (11)	45 114 013	7 130 453	52 244 466
31 décembre 2000	59 199 233 (12)	45 388 585	7 303 845	52 692 430

- (6) Selon le rôle d'évaluation déposé au cours de l'exercice terminé à la date indiquée mais applicable à l'exercice subséquent quant à l'imposition des taxes. L'évaluation ajoutée par des rôles supplémentaires n'est pas incluse dans les chiffres indiqués au présent tableau.
- (7) Ces redressements sont basés sur les paiements tenant lieu de taxes et les compensations pour services applicables à l'exercice qui suit la date indiquée.
- (8) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1996.
- (9) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1997.
- (10) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1998. Ce rôle triennal d'évaluation 1995-97 a été reconduit par une loi provinciale pour l'exercice 1998.
- (11) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1999. Ce rôle triennal d'évaluation 1995-97 a été reconduit par une loi provinciale pour l'exercice 1999.
- (12) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 2000. Ce rôle triennal d'évaluation 1995-97 a été reconduit par une loi provinciale pour l'exercice 2000.

Statistiques sur les taxes

	2000	1999	1998	1997	1996
Évolution de certains taux de taxation					
Taxes à caractère foncier (par 100\$ d'évaluation municipale)					
Taxes municipales					
Impôt foncier général (\$)	1,990	1,990	1,990	1,990	1,995
Surtaxe sur les terrains vagues desservis (\$)	1,990	1,990	1,990	1,990	1,995
Surtaxe sur les immeubles non résidentiels (\$)	0,170	0,170	0,170	0,170	0,250
Taxe d'eau et de services					
Eau sur valeur locative					
Commercial, industriel et autres locaux (1)	8,89%	8,89%	8,89%	8,89%	8,89%
Eau au compteur (le mètre cube) (\$)	0,220	0,220	0,220	0,220	0,220
Taxe d'affaires					
Sur valeur locative – Taux général	12,99%	12,99%	12,99%	12,99%	12,99%
Taux mensuel d'intérêt sur toutes					
sommes dues à la Ville	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%
Taux de la pénalité	0,41%	0,41%	0,41%	0,41%	0,41%
Taux global de taxation (2) (\$)	2,4753	2,4109	2,4064	2,4021	2,4198
Imposition et perception de contributions foncières incluant les répartitions des améliorations locales					
Imposition courante (000 \$)	956 323	950 022	945 964	946 911	969 325
Imposition totale (000 \$)	956 861	943 501	929 868	916 986	945 008
Taxes courantes perçues (000 \$)	929 067	919 481	915 699	914 813	926 461
Total des taxes perçues (000 \$)	961 212	942 235	930 953	929 131	956 128
Perception des taxes courantes	97,15%	96,79%	96,80%	96,61%	95,58%
Imposition et perception de la taxe d'eau et de services et de la taxe d'affaires					
Imposition courante (000 \$)	421 609	402 420	393 452	387 436	385 582
Imposition totale (000 \$)	428 246	402 108	389 233	381 716	382 913
Taxes courantes perçues (000 \$)	397 576	384 642	371 981	366 712	361 190
Total des taxes perçues (000 \$)	413 623	402 794	382 256	377 545	371 671
Perception des taxes courantes	94,30%	95,58%	94,54%	94,65%	93,67%

(1) La taxe d'eau et de services est basée sur le rôle de valeur locative déposé.

(2) Le taux pour l'exercice 2000 est un taux non vérifié.

État des activités financières

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	2000	1999	1998	1997	1996
Revenus					
Taxes	1 383 305	1 354 068	1 322 574	1 315 463	1 329 779
Paielements tenant lieu de taxes	216 270	212 199	208 880	187 965	188 732
Autres revenus de sources locales	386 188	369 934	372 339	339 744	350 221
Transferts	145 530	129 392	176 011	154 543	153 324
	<u>2 131 293</u>	<u>2 065 593</u>	<u>2 079 804</u>	<u>1 997 715</u>	<u>2 022 056</u>
Dépenses de fonctionnement					
Administration générale	241 411	250 247	233 816	248 702	199 998
Sécurité publique	408 596	388 641	448 342	402 803	379 827
Transport	350 979	333 028	315 621	367 137	308 040
Hygiène du milieu	175 439	176 546	171 164	171 828	154 805
Santé et bien-être	67 953	64 837	65 105	65 037	62 142
Aménagement, urbanisme et développement	156 370	118 268	114 980	104 362	133 012
Loisirs et culture	281 364	269 962	261 727	274 771	203 821
Soutien matériel et technique (1)					178 083
Frais de financement – Intérêts nets	156 165	170 613	153 434	165 931	175 081
Contribution au fonds spécial de financement des activités locales	35 920	46 832	46 832		
	<u>1 874 197</u>	<u>1 818 974</u>	<u>1 811 021</u>	<u>1 800 571</u>	<u>1 794 809</u>
Autres activités financières					
Frais de financement – Capital	209 887	192 495	213 405	194 984	182 503
Transfert à l'état des activités d'investissement	26 287	32 618	52 422	42 146	57 666
	<u>236 174</u>	<u>225 113</u>	<u>265 827</u>	<u>237 130</u>	<u>240 169</u>
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	<u>2 110 371</u>	<u>2 044 087</u>	<u>2 076 848</u>	<u>2 037 701</u>	<u>2 034 978</u>
Excédent (déficit) des activités financières avant affectations	<u>20 922</u>	<u>21 506</u>	<u>2 956</u>	<u>(39 986)</u>	<u>(12 922)</u>
Affectations					
Surplus non affecté	2 169	1 089	1 778	751	
Surplus affecté	37 957	9 359	5 192	48 819	46 307
Fonds réservés	(1 383)	(1 953)	(366)	(428)	(1 456)
	<u>38 743</u>	<u>8 495</u>	<u>6 604</u>	<u>49 142</u>	<u>44 851</u>
Excédent avant financement à long terme	<u>59 665</u>	<u>30 001</u>	<u>9 560</u>	<u>9 156</u>	<u>31 929</u>
Financement à long terme des dépenses de fonctionnement		6 889	1 753		
Excédent net	<u>59 665</u>	<u>36 890</u>	<u>11 313</u>	<u>9 156</u>	<u>31 929</u>

(1) Certaines données de l'exercice 1996 n'ont pu être redressées conformément à la présentation adoptée au cours du présent exercice.

États des surplus et des fonds réservés

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	2000	1999	1998	1997	1996
SURPLUS NON AFFECTÉ – Solde au début	11 000	8 954	9 571	13 261	(2 260)
Redressement aux exercices antérieurs				4 349	17 800
Affectation – Activités financières	(2 169)	(1 089)	(1 778)	(751)	
Affectation – Surplus affecté	(61 861)	(33 755)	(10 152)	(16 444)	(34 208)
Excédent net	59 665	36 890	11 313	9 156	31 929
SURPLUS NON AFFECTÉ – Solde à la fin	6 635	11 000	8 954	9 571	13 261
SURPLUS AFFECTÉ – Solde au début	75 954	53 035	48 624	82 548	97 723
Redressement aux exercices antérieurs					34
Affectation – Activités financières	(37 957)	(9 359)	(5 192)	(48 819)	(46 307)
Affectation – Activités d'investissement	(458)	(1 477)	(549)	(1 549)	(3 110)
Affectation – Surplus non affecté	61 861	33 755	10 152	16 444	34 208
SURPLUS AFFECTÉ – Solde à la fin (1)	99 400	75 954	53 035	48 624	82 548
(1) SURPLUS AFFECTÉ					
Imprévus	26 793	31 350	31 411	32 569	24 245
Budget de l'exercice subséquent	31 850	18 000		2 000	24 000
Dépenses futures de fonctionnement	30 151	16 392	10 530	3 201	20 424
Sociétés paramunicipales	2 690	4 500	4 500	4 500	4 500
Charges sociales	4 212	3 773	3 773	3 799	4 041
Stabilisation des taux de redevances	3 126				
Dépenses futures d'immobilisations	292	1 167	1 820	1 274	2 823
Partenariat	56	478	707	939	973
Investissements	230	294	294	342	440
Acquisition pour défaut de paiement de taxes					1 102
	99 400	75 954	53 035	48 624	82 548
FONDS RÉSERVÉS					
Parcs et terrains de jeux	5 605	4 888	3 438	3 226	3 422
Unités de stationnement	918	826	708	652	562
	6 523	5 714	4 146	3 878	3 984

Dépenses de fonctionnement par objet

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	2000	1999	1998	1997	1996
Rémunération	562 954	559 200	560 196	582 009	587 323
Avantages accessoires	186 282	169 643	184 470	215 640	205 154
Transport et communication	17 943	16 291	16 165	16 312	17 238
Services professionnels, administratifs et autres	87 836	69 899	63 132	66 598	52 812
Location et entretien	59 615	61 983	84 921	51 713	49 951
Amortissement des immobilisations		7 384	4 882	4 805	4 190
Biens non durables	101 971	94 984	92 238	95 517	92 647
Coût des propriétés immobilières vendues					1 804
Dépréciation des propriétés immobilières					10 144
Frais de financement – Intérêts nets	156 165	170 613	153 434	165 931	175 081
Contribution au fonds spécial des activités locales	35 920	46 832	46 832		
Contributions à la Communauté urbaine de Montréal	451 835	452 632	445 017	472 076	477 945
Mobilier, équipement et travaux non capitalisés	12 006	4 959	4 165	4 141	10 424
Créances douteuses	11 815	9 339	17 943	19 232	18 035
Subventions à la restauration	33 288	37 534	24 191	30 276	20 142
Contributions et subventions à des sociétés paramunicipales	67 527	36 173	44 821	22 706	21 741
Contributions à l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de la Communauté urbaine de Montréal	11 005	10 431	10 431	11 281	14 360
Contestations de taxes	(8 782)	10 000	12 023	5 847	5 019
Dépenses contingentes	30 147	24 689	5 212	5 183	5 880
Subventions diverses	34 317	25 413	23 743	21 014	17 419
Rentes et annuités	3 116	2 214	2 194	6 576	6 459
Autres	19 237	8 761	15 011	3 714	1 041
	1 874 197	1 818 974	1 811 021	1 800 571	1 794 809

Analyse des dépenses d'investissement selon leur nature

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	2000	1999	1998	1997	1996
Immobilisations					
Infrastructures					
Aqueducs	4 338	4 464	5 362	10 955	13 659
Égouts	8 310	8 599	10 235	18 084	38 787
Conduits souterrains	10 202	8 100	8 222	7 507	18 747
Trottoirs	19 029	12 329	9 875	6 079	35 177
Rues	36 558	33 534	26 829	32 087	76 532
Éclairage, signalisation	6 465	5 096	21 000	33 625	34 190
Ponts, tunnels	17 598	13 936	4 547	2 433	7 280
Parcs et terrains de jeux	21 537	9 557	14 679	9 657	13 936
Décharge contrôlée de déchets solides	2 361	2 089	2 469	3 551	11 393
	126 398	97 704	103 218	123 978	249 701
Bâtiments	36 053	26 343	35 095	30 869	42 769
Matériel roulant	8 500	9 677	13 348	5 327	
Biens mobiliers	7 933	9 193	8 234	3 071	19 627
Oeuvres d'art	33	722			
Acquisitions diverses		12 834	4 526	4 574	1 161
Bâtiments loués en vertu de contrats de location-acquisition				2 600	
	178 917	156 473	164 421	170 419	313 258
Autres investissements					
Propriétés immobilières destinées à la revente	4 687	10 798	131	3 270	248
Prêts à long terme	1 349	204			
Créances à long terme	18 833				
	24 869	11 002	131	3 270	248
	203 786	167 475	164 552	173 689	313 506

Dettes directe et indirecte et dépenses d'investissement à financer à long terme

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	2000	1999	1998	1997	1996
Dettes directe brute (A)					
Dettes à long terme	2 675 960	2 681 156	2 703 837	2 777 947	2 647 579
Dépenses d'investissement à financer à long terme (1)					
(financement anticipé) (2)(3)	4 524	28 159	(7 931)	(23 469)	35 365
Propriétés immobilières du Fonds de réaménagement urbain					
à être financées à long terme durant l'exercice 1997					49 631
	2 680 484	2 709 315	2 695 906	2 754 478	2 732 575
Moins :					
Sommes à recouvrer applicables au rachat					
Dettes contractées pour la construction et l'équipement					
du réseau initial du métro (4)	38 133	34 802	41 316	46 031	50 249
Auprès d'autres municipalités pour les installations					
de production et de distribution d'eau - Estimation	51 273	40 941	53 759	47 259	51 552
Auprès de tiers par le biais de redevances - Estimation (5)	250 254	263 313	275 675	286 065	296 906
Auprès du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel		4 116	4 791	5 880	6 868
Auprès du gouvernement du Québec conformément au					
programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines					
et à divers projets subventionnés (6)	92 757	59 121	66 066	72 249	61 579
Sommes disponibles pour le rachat (7)	839 846	841 561	767 955	742 971	662 370
	1 272 263	1 243 854	1 209 562	1 200 455	1 129 524
Dettes directe nette et dépenses d'investissement					
à financer à long terme	1 408 221	1 465 461	1 486 344	1 554 023	1 603 051
Dettes indirecte (B)					
Communauté urbaine de Montréal					
Dettes à long terme	1 243 058	1 254 167	1 312 742	1 283 156	1 289 986
Dépenses d'investissement à financer à long terme (1)	3 318	7 977	10 000	22 564	18 631
	1 246 376	1 262 144	1 322 742	1 305 720	1 308 617
Moins :					
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec (8)	652 135	677 192	726 131	729 290	750 802
Sommes disponibles pour le rachat	287 787	275 673	272 512	245 556	218 256
	306 454	309 279	324 099	330 874	339 559
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal					
Dettes à long terme	263 094	279 646	255 645	265 185	251 569
Dépenses d'investissement à financer à long terme (1)					
(financement anticipé) (2)	19 224	17 762	37 943	17 118	(11 309)
	282 318	297 408	293 588	282 303	240 260
Moins :					
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec (9)	140 425	149 834	153 267	163 507	161 259
Sommes disponibles pour le rachat	45 598	41 808	35 590	21 127	11 538
	96 295	105 766	104 731	97 669	67 463
Sociétés paramunicipales					
Dettes à long terme	399 159	418 903	422 057	442 719	418 881
Dépenses d'investissement à financer à long terme (1)	53 569	52 580	56 826	89 074	85 782
	452 728	471 483	478 883	531 793	504 663

Dette directe et indirecte et dépenses d'investissement à financer à long terme (suite)

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	2000	1999	1998	1997	1996
Dette indirecte brute et dépenses d'investissement à financer à long terme	1 981 422	2 031 035	2 095 213	2 119 816	2 053 540
Dette indirecte nette et dépenses d'investissement à financer à long terme	855 477	886 528	907 713	960 336	911 685
Dette directe et indirecte brute et dépenses d'investissement à financer à long terme (10)	4 661 906	4 740 350	4 791 119	4 874 294	4 786 115
Dette directe et indirecte nette et dépenses d'investissement à financer à long terme	2 263 698	2 351 989	2 394 057	2 514 359	2 514 736
Population (1)	1 029 828	1 037 205	1 016 376	1 016 376	1 018 000
Évaluation imposable équivalente (page 51)	52 692 430	52 244 466	52 463 691	52 098 543	52 357 882
Dette directe nette et dépenses d'investissement à financer à long terme					
Par habitant (en dollars)	1 367	1 413	1 462	1 529	1 575
% de l'évaluation imposable équivalente	2,7%	2,8%	2,8%	3,0%	3,1%
Dette directe et indirecte nette et dépenses d'investissement à financer à long terme					
Par habitant (en dollars)	2 198	2 268	2 355	2 474	2 470
% de l'évaluation imposable équivalente	4,3%	4,5%	4,6%	4,8%	4,8%
Frais de financement					
Intérêts nets	156 165	170 613	153 434	165 931	175 081
Capital	209 887	192 495	213 405	194 984	182 503
	366 052	363 108	366 839	360 915	357 584
Total des revenus	2 131 293	2 065 593	2 079 804	1 997 715	2 022 056
% des frais de financement	17,2%	17,6%	17,6%	18,1%	17,7%

(1) Les chiffres de la population proviennent de la gazette officielle du Québec pour les exercices 2000, 1999, 1998 et 1997, et du recensement 1996 de Statistique-Canada pour l'exercice 1996.

Dettes directes et indirectes et dépenses d'investissement à financer à long terme (suite)

31 décembre 2000

- (A) La dette directe représente les obligations que la Ville a contractées en son propre nom ou qu'elle a assumées par suite de l'annexion de territoires. La dette directe inclut des obligations remboursables en partie à même le produit de répartitions spéciales, mais pour lesquelles le crédit général de la Ville est engagé.
- (B) La dette indirecte représente la part de la dette d'organismes gouvernementaux régionaux (C.U.M. et S.T.C.U.M.) qui doit être supportée par les contribuables de la Ville. Le montant de la dette de chaque organisme attribuable à la Ville est établi en appliquant à cette dette le pourcentage du potentiel fiscal de la Ville par rapport au potentiel fiscal total des municipalités de la C.U.M. La dette obligataire indirecte comprend également la part de la Ville de la dette des organismes paramunicipaux suivants : Office municipal d'habitation de Montréal; Société d'habitation et de développement de Montréal; Société de développement de Montréal; Société du parc des Îles.
- (1) Même si les dépenses d'investissement à financer à long terme ne constituent pas des dettes à long terme, elles sont incluses dans le présent tableau afin de permettre des comparaisons d'année en année étant donné que des emprunts sont parfois différés, entre autres raisons, à cause des fluctuations du marché international des capitaux.
- (2) Représente l'excédent des emprunts contractés sur les dépenses faites en vertu de règlements d'emprunt.
- (3) En 1998, le montant comprend 6,2 M\$ d'obligations refinancées par anticipation et non remboursées.
- (4) Représente la partie de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro supportée par la C.U.M.
- (5) Représente la partie de la dette de la Ville pour conduits souterrains dont le service est principalement assuré par les redevances que la Ville perçoit auprès de tiers, utilisateurs de ces conduits.
- (6) Représente la partie de la dette relative au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines et à divers projets subventionnés supportée par le gouvernement du Québec.
- (7) Les sommes disponibles pour le rachat d'obligations comprennent les montants accumulés au fonds d'amortissement et les revenus reportés découlant de la disposition d'actifs.
- (8) Représente la part de la Ville de la subvention relative aux prolongements du métro et de la subvention relative au traitement des eaux usées.
- (9) Représente la part de la Ville de la subvention du gouvernement du Québec relative au service de la dette des dépenses qui servent spécifiquement à un réseau d'autobus.
- (10) La dette directe et les placements du fonds d'amortissement en devises ont été convertis au taux de change prévalant à la fin de chaque exercice.

Montréal en chiffres

Sécurité publique

- ♦ 91 véhicules d'intervention incendie répartis dans les 36 casernes de pompiers.
- ♦ 18 points de services de Tandem Montréal répartis sur tout le territoire afin d'accueillir les citoyens et les sensibiliser à la sécurité urbaine.

Transport

- ♦ 109 409 luminaires sur la voie publique.
- ♦ 1 570 feux de circulation.
- ♦ 2 175 kilomètres de rues.
- ♦ 3 450 kilomètres de trottoirs.
- ♦ 125 kilomètres de pistes cyclables.

Hygiène du milieu

- ♦ 2 763 kilomètres de canalisations d'eau potable.
- ♦ 2 528 kilomètres de canalisations d'égouts.
- ♦ 13 104 bornes-fontaines.
- ♦ 51 éco-quartiers.
- ♦ 535 000 foyers pour lesquels la collecte sélective est offerte.

Santé et bien-être

De par son contrat de gestion avec le gouvernement du Québec

- ♦ 20 centres locaux d'emploi.
- ♦ 1 centre de revendicateurs du statut de réfugiés.

Loisirs et culture

Secteur culturel

- ♦ 12 maisons de la culture et 24 bibliothèques.
- ♦ La Chapelle du Bon pasteur et le Centre d'histoire.

Secteur du sport et des loisirs

- ♦ 21 arénas offrant 25 glaces intérieures.
- ♦ 164 patinoires extérieures.
- ♦ 29 piscines intérieures, 20 piscines extérieures et 78 pataugeoires.
- ♦ 4 centres sportifs et 339 centres de loisirs et communautaires.
- ♦ 202 terrains de tennis extérieurs et 1 terrain de golf.
- ♦ 360 terrains sportifs extérieurs.

Statistiques générales

	2000	1999	1998	1997	1996
POPULATION (1)	1 029 828	1 037 205	1 016 376	1 016 376	1 018 000
SUPERFICIE DU TERRITOIRE (km²)	177	177	177	177	177
DENSITÉ DE LA POPULATION (Hab./km²)	5 818	5 860	5 742	5 742	5 751

(1) Les chiffres de la population proviennent de la gazette officielle du Québec pour les exercices 2000, 1999, 1998 et 1997, et du recensement 1996 de Statistique-Canada pour l'exercice 1996.

EFFECTIFS (personnes)

Directeurs	26	24	23	27	28
Cadres	651	652	647	652	712
Professionnels	682	653	641	643	616
Cols blancs	3 097	3 158	3 251	3 357	3 530
Contremaîtres	257	238	245	269	270
Pompiers	1 562	1 541	1 529	1 577	1 633
Cols bleus	3 473	3 475	3 571	3 812	4 059
	9 748	9 741	9 907	10 337	10 848

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**Permis de construction et de rénovation**

Secteur résidentiel	Nombre	2 781	2 881	2 357	2 467	3 402
	Valeur (M\$)	190	201	161	139	120
Secteur commercial	Nombre	1 885	2 172	1 847	1 802	1 822
	Valeur (M\$)	311	289	286	211	253
Secteur industriel	Nombre	240	242	197	217	229
	Valeur (M\$)	43	63	63	33	46
Secteur gouvernemental	Nombre	269	304	345	320	363
	Valeur (M\$)	163	146	194	147	128
	Nombre	5 175	5 599	4 746	4 806	5 816
	Valeur (M\$)	707	699	704	530	547

HYGIÈNE**Eau potable (en milliers de mètres cubes)**

Consommation annuelle pour la Ville de Montréal et les villes desservies	644 437	649 763	633 067	618 112	638 125
--	----------------	---------	---------	---------	---------

Élimination des ordures (en tonnes métriques)

Enfouissement	693 894	513 724	616 229	563 819	676 996
---------------	----------------	---------	---------	---------	---------

Statistiques générales (suite)

IMMEUBLES IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS

Identification	Adresse	Valeur au rôle (en millions)	Pourcentage (1)
		\$	%
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	385,0	0,85
Complexe Desjardins	100-180, rue Ste-Catherine Ouest	305,0	0,67
Tour I.B.M. – Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	180,6	0,40
Centre Molson	1200, rue de la Gauchetière Ouest	177,6	0,39
Télélobe Canada	1000, rue de la Gauchetière Ouest	165,0	0,36
Bell Canada	700, rue de La Gauchetière Ouest	126,0	0,28
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	115,2	0,25
Banque Nationale de Paris	1981, avenue McGill College	103,0	0,23
Palais des Congrès	200, rue de la Gauchetière Ouest	99,2	0,22
Complexe Gare Centrale	895-945, rue de la Gauchetière Ouest	96,4	0,21
Banque Nationale	600, rue de la Gauchetière Ouest	96,0	0,21
Place Victoria	800, place Victoria	89,8	0,20
Casino de Montréal	1, avenue du Casino	88,6	0,20
Centre Eaton	705, rue Sainte-Catherine Ouest	87,0	0,19
Banque Mercantile du Canada	752-772, rue Sherbrooke Ouest	85,0	0,19
O.A.C.I.	999, rue Université	84,5	0,19
Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	82,4	0,18
La Laurentienne	1100-1150, boulevard René-Lévesque Ouest	81,0	0,18
Maison des Coopérants	600, boulevard de Maisonneuve Ouest	80,0	0,18
Place Guy-Favreau	200, boulevard René-Lévesque Ouest	79,7	0,18

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale imposable de 45 388,6 M\$ du rôle 1995-1997, prolongé pour 1998, 1999 et 2000 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 2000.

Statistiques générales (suite)

IMMEUBLES NON IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS QUI FONT L'OBJET
DE PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

Identification	Adresse	Valeur au rôle (en millions) \$	Pourcentage (1) %
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET MANDATAIRE			
Port de Montréal	Port de Montréal	226,2	1,64
Société Radio-Canada	1400, boulevard René-Lévesque Est	103,0	0,75
Défense nationale	6565-6769, rue Notre-Dame Est	65,7	0,48
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Société immobilière du Québec	1, rue Notre-Dame Est	142,3	1,03
Société de la Place des Arts	105-175, rue Sainte-Catherine Ouest	138,7	1,00
Édifice Parthenais	1730, rue Fullum	66,7	0,48
RÉSEAU DES AFFAIRES SOCIALES			
Hôpital Notre-Dame	1560, rue Sherbrooke Est	130,2	0,94
Hôpital Général Juif	4615, chemin de la Côte Sainte-Catherine	95,2	0,69
Hôpital Royal Victoria	687-835, avenue des Pins Ouest	89,5	0,65
Hôpital Louis-H.-Lafontaine	7401-45, rue Hochelaga	85,9	0,62
Hôpital Sainte-Justine	3165-85, chemin de la Côte Sainte-Catherine	82,0	0,59
Hôpital Général de Montréal	1547-97, avenue des Pins Ouest	79,0	0,57
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	5305-5415, boulevard de l'Assomption	65,8	0,48
RÉSEAU DE L'ÉDUCATION			
Université de Montréal	2920, boulevard Édouard-Montpetit	235,4	1,70
Université McGill	677-961, rue Sherbrooke Ouest	196,2	1,42
Université du Québec à Montréal	400, rue Sainte-Catherine Est	122,1	0,88
Université du Québec à Montréal	200, rue Sherbrooke Ouest	87,7	0,64
Université McGill	455-551, avenue des Pins Ouest	82,2	0,60
Université McGill	3644-90, rue Peel	77,3	0,56
École des Hautes Études Commerciales	3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine	72,6	0,53

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale exempte de 13 810,6 M\$ du rôle 1995-1997, prolongé pour 1998, 1999 et 2000 à la date du dépôt, le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 2000.

Statistiques générales (suite)

IMMEUBLES ENGENDRANT LES REVENUS LES PLUS IMPORTANTS

Identification	Adresse	Revenus (1) (en millions)	Pourcentage (2)
		\$	%
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	20,2	1,51
Complexe Desjardins	100-180, rue Ste-Catherine Ouest	16,0	1,20
Tour I.B.M. – Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	9,6	0,72
Centre Molson	1200, rue de la Gauchetière Ouest	9,2	0,69
Télélobe Canada	1000, rue de la Gauchetière Ouest	8,5	0,64
Bell Canada	700, rue de la Gauchetière Ouest	6,4	0,48
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	6,4	0,48
Banque Nationale de Paris	1981, avenue McGill College	5,5	0,41
Banque Nationale du Canada	600, rue de La Gauchetière Ouest	5,4	0,40
Place Bonaventure	800-900, rue de la Gauchetière Ouest	5,4	0,40
Société du Palais des Congrès	200, rue de la Gauchetière Ouest	5,2	0,39
Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	5,1	0,38
Place Victoria	800, place Victoria	4,8	0,36
Centre Eaton	705, rue Sainte-Catherine Ouest	4,7	0,35
Casino de Montréal	1, avenue du Casino	4,6	0,34
Complexe Gare Centrale	895-945, rue de la Gauchetière Ouest	4,6	0,34
Centre de commerce mondial	393-399, rue Saint-Jacques	4,3	0,32
Place Montréal Trust	1600-1800, avenue McGill College	4,3	0,32
Maison des Coopérants	600, boulevard de Maisonneuve Ouest	4,1	0,31
Maison du Trust Royal	630, boulevard René-Lévesque Ouest	4,1	0,31

(1) Ces sommes sont composées des revenus de taxes d'affaires, d'eau et de services, de taxes foncières ainsi que de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

(2) Pourcentage des revenus de taxes budgétisés de l'exercice 2001 de 1 337,8 M\$.

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances et du contrôle budgétaire
Division de la comptabilité et du contrôle
155, rue Notre-Dame est, bureau 207
Montréal (Québec) H2Y1B5

Télécopieur : (514) 872-3145

www.ville.montreal.qc.ca

Dépôt légal

1^{er} trimestre 2001

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 2-7647-0090-3

Graphisme et impression

Ville de Montréal

Studio Multimédia

07.20.002-0 (02-2001)

Imprimé au Canada

English copy available upon request